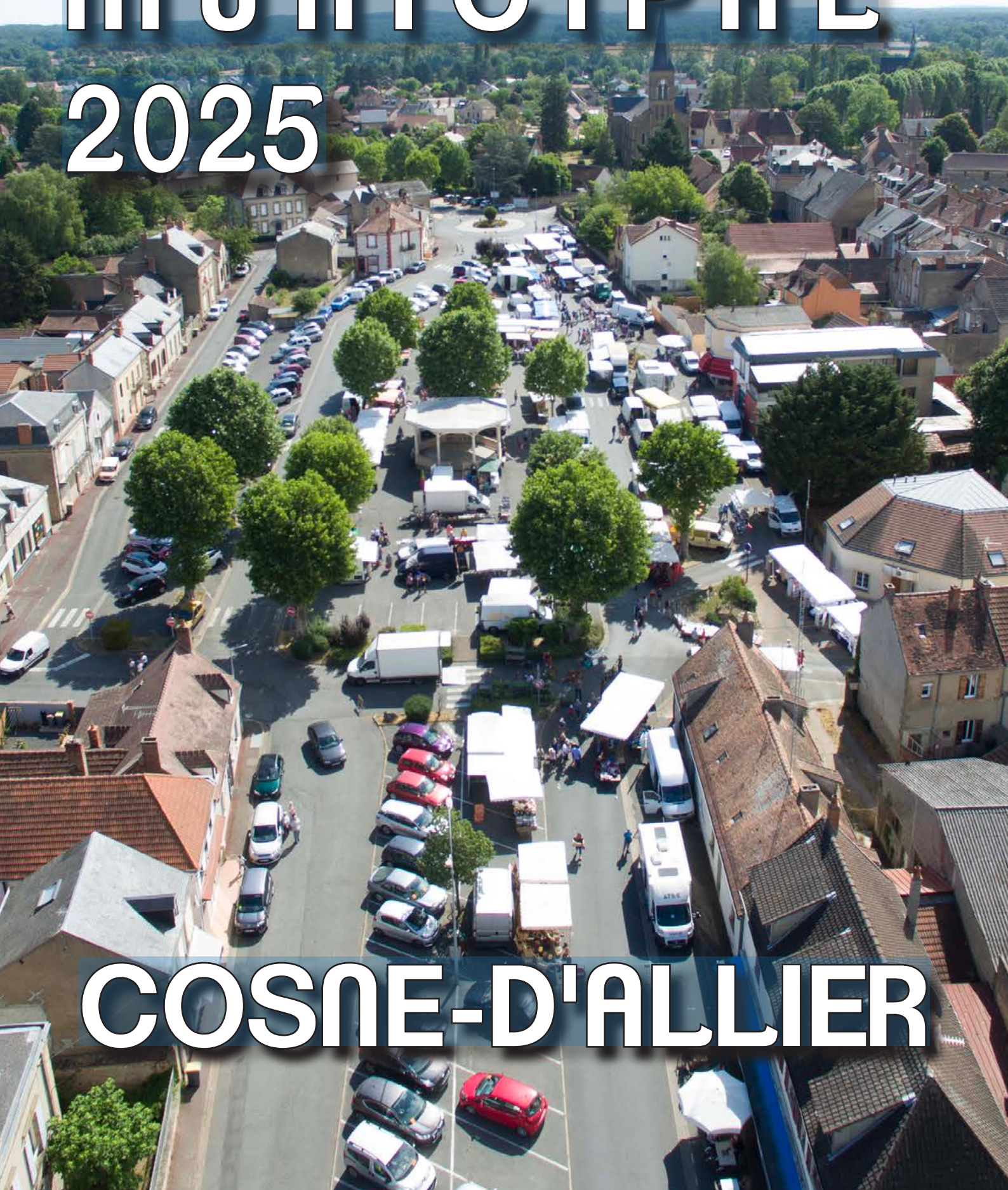


BULLETIN

MUNICIPAL

2025

COSNE-D'ALLIER



VOTRE AGENCE À COSNE-D'ALLIER

groupama.fr

**37 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
TÉL. 09 74 50 30 52***

GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE - Caisse régionale d'Assurances
Mutuelles Agréées de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69221 Lyon
cedex 09 - 779 839 366 RCS Lyon. *sans appel local à partir d'un poste fixe

Groupama
Toujours là pour moi



L'OGASIS
Mobile: 06 50 79 75 65 **04 43 01 14 10**
du mardi au jeudi 11h-18h et 18h-23h
Vendredi 18h-23h - Samedi 11h-23h - Dimanche 11h30-23h



TRANSPORTS LARVARON
04 70 07 53 67
2, rue des Cernes
03430 Cosne d'Allier



Hommes - Femmes - Enfants
COUP'PATOU
3, place de la Liberté
03430 Cosne d'Allier
04 70 07 52 97
Coiffure à domicile



Mme Sandrine ASSELOOS
Nettoyage tous vêtements
04 70 07 24 77 Ameublement, Tapis, Cuir, Daims, Fourrures
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30 Samedi de 9h à 12h
78 rue de la République 03430 Cosne d'Allier



AXA ASSURANCES
Cindy PINCHON
43, rue de la République
03430 COSNE D'ALLIER
Tél.: 04.70.07.51.21 Fax : 04.70.07.29.02
Banque Assurances Epargne
Orias : 19007344



Mr. Bricolage
Maison et Jardin
Bienvenue chez vous
Ouvert du lundi au samedi 09h - 12h30
Z.A Les Nettes - 03430 COSNE D'ALLIER 14h - 19h00
www.mr-bricolage.fr Tél : 04 70 02 02 02



LE GRAND CAFÉ
BAR - TABAC - LOTO - PMU
51 RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 03430 - COSNE-D'ALLIER



**Institut de Beauté
Cybelle**
56 rue de la République
03430 Cosne d'Allier 04.70.07.23.63



**LA BOUCHERIE
DE LUDO**
41 rue de la République 03430 COSNE-D'ALLIER Tél. 04 70 07 50 35 Anciennement J-M PLAT



Optique Gasne
Notre équipe d'opticiens vous accueille
du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 04-70-07-56-15
le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
52 rue de la République - 03430 Cosne d'Allier opti2000.03@hotmail.fr



COSNE D'ALLIER
Route de Hérisson
Carrefour market 04 70 07 56 33
drive **Location**
Du lundi au samedi de 08h30 à 19h30
Dimanche de 9h à 12h30

Chères Cosnoises, chers Cosnois,

Le contexte de l'année a révélé une équation tout aussi difficile et complexe à résoudre que celle de 2024, se heurtant à une instabilité économique et politique qui a altéré notre visibilité sur les orientations budgétaires pour 2026. Une certitude néanmoins : les marges de manœuvre financières s'érodent, ce qui engendre une gestion du fonctionnement resserrée. Mécaniquement, ces contraintes pèsent également sur le niveau de nos investissements.

Malgré ce constat et les incertitudes, l'exécutif a tenu ses engagements comme en témoignent les projets menés sur l'exercice 2025 :

La valorisation du patrimoine bâti et naturel ;

La rénovation énergétique de la salle des loisirs de Petit-Bois s'est achevée par le changement des menuiseries au premier étage, en écho à la maison du gardien entièrement réhabilitée.

De plus, des travaux d'ampleur ont redessiné le quartier des « Nettes » avec la démolition des deux immeubles. Cette opération portée par Montluçon Habitat s'élargira aux Grèzes prochainement. Le premier espace sera dédié à l'implantation de pavillons adaptés aux besoins de la population.

Toujours dans les travaux d'infrastructures, on retrouve la modernisation des conduites d'eau potable Route du Montet, travaux menés conjointement au chemin de Pisseloup. À venir et en phase d'études portées par le SIVOM, l'aménagement des conduites en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales sur les routes de Montluçon et d'Hérisson.

Après les enfouissements, c'est l'aménagement paysager qui a été repensé. Des plantations de haies bocagères marquent désormais le linéaire de la déviation de la Route de Villefranche. Des arbres fruitiers ont été plantés dans le parc de Petit Bois pour l'agrémenter d'un verger pédagogique ouvert au public et aux scolaires. L'aménagement du parvis de l'Eglise est lancé et a débuté par l'acquisition du terrain attenant de la rue Ronde. Cette acquisition est nécessaire pour l'aménagement d'un espace cohérent. La déconstruction de la « maison bleue » s'inscrira dans une démarche de valorisation et de sécurisation des espaces publics. Une attention particulière sera portée sur l'aménagement et la



végétalisation pour une mise en valeur de cet espace. Ces travaux indispensables concourent à l'attractivité de notre ville et confirment le souhait de l'exécutif de travailler dans la mesure du possible avec tous les acteurs locaux ; acteurs qui participent à la dynamique de notre cité.

Ces orientations budgétaires sont l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des forces vives, associations, bénévoles, élus qui ont à nouveau animé tout au long de l'année notre ville par leurs manifestations. Parmi tous les événements à venir, une date est à retenir : les communes de Cosne et d'Amtzell (BW) fêteront leur 55e anniversaire de jumelage en mai prochain.

Enfin, je constate que notre ville attire, et je souhaite la bienvenue et pleine réussite aux nouveaux commerçants, à la nouvelle direction du Château de Petit Bois et aux trois nouveaux médecins qui ont investi la Maison de Santé. C'est un réel soulagement et une satisfaction pour la patientèle de notre bassin de vie. J'adresse mes félicitations aux entreprises cosnoises Laguelle et Transcom qui se sont distinguées par leur activité.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je forme le vœu que 2026 soit synonyme de paix, de partage et d'espérance.

Marie Carré

Maire de Cosne-d'Allier

Vice-présidente de la communauté de communes

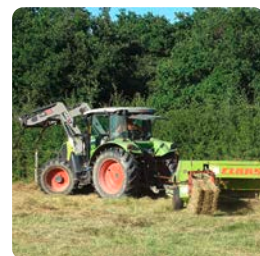
2^{ème} Vice-présidente du Conseil Départemental

Conseillère du Canton d'Huriel

Le SOMMAIRE



6 Le Calendrier



8 Les Finances



20 Les Travaux



44 La Vie Sportive



58 Le Conseil Municipal de 1925





12 La Vie Municipale



24 La Vie Scolaire



30 La Vie Associative



57 Numéros Utiles



54 Vie Pratique



CALENDRIER DES

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
9 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel 11 Championnat Allier CROSS CSC Athlétisme Vieure 16 Voeux du Maire Centre Culturel 17 Soirée choucroute CSC Football Centre Culturel 25 Soirée Choucroute ACPG-CTAM Centre Culturel 28 Don du Sang Centre Culturel	6 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel 7-8 Exposition Avicole Marché Couvert 15 Théâtre Amicale Laïque Centre Culturel 21 Loto Comité des Fêtes Centre Culturel 28 Repas Dansant CSC Athlétisme Centre Culturel	6 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel 7 Repas Dansant CSC Handball Centre Culturel	3 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel 4 Trivial enchères CSC Tennis Centre Culturel 18 Soirée dansante CSC Natation Centre Culturel 25 Marché aux plantes Comité des fêtes Marché couvert 25 Art IS Cirk Spectacle circassien Centre Culturel	2 Soirée jumelage Comité de jumelage Centre Culturel 4 Don du Sang Centre Culturel 8 Commémoration Victoire 1945 ACPG-CTAM 8 La ligne de démarcation Amicale Laïque Centre Culturel 9 Concours belote Comité des fêtes Centre Culturel	5 Cinéma Amicale Laïque Centre Culturel 6 Challenge Claude Drevet CSC Natation Piscine 6 Concours Pétanque Comité des fêtes Petit-Bois 6 Tournoi mini poussins & poussins Judo Dojo 6 Gala fin d'année Gym Ten'Dance Centre Culturel 20 Tournoi des jeunes Gérard Bernard CSC Football Stade de Clairval 21 Loto ACPG-CTAM Centre Culturel 26 - 12 juillet Tournois adulte CSC Tennis Stade de Clairval 27 Feu de la St-Jean Comité des fêtes et MJC Petit-Bois



MANIFESTATIONS 2026

JUILLET

- 8 Don du Sang
Centre Culturel
- 11-12 Concours
lévriers Afghans
Club Falapa
Petit-bois
- 18 Trophée
Gilles Jolivet
Doublette
CSC Pétanque
Petit-Bois
- 18 Concours
Syndicat du cheval
de trait
Petit-Bois

AOUT

- 2 40ème
Brocante
Braderie
Comité des
fêtes - ACAC
- 6 Don du Sang
Centre Culturel
- 11 Foire aux
moutons
Éleveurs
Av. Gabriel
Bonnichon

SEPTEMBRE

- 11 Cinéma
Amicale Laïque
Centre Culturel
- 19-20 Concours
photos
Municipalité
Centre Culturel
- 26 Concours en
Doublette
CSC Pétanque
Petit-Bois
- 27 Loto
Famille Enfance
loisirs
Centre Culturel

OCTOBRE

- 9 Cinéma
Amicale Laïque
Centre Culturel
- 10 Loto
Amicale pompiers
Centre Culturel
- 17 Repas à thème
ACAC
Centre Culturel
- 24 Loto
Comité des fêtes
Centre Culturel

NOVEMBRE

- 6 Cinéma
Amicale Laïque
Centre Culturel
- 8 Téléthron
Municipalité
Centre Culturel
- 9 Don du Sang
Centre Culturel
- 10 Randonnée
nocturne
ACAC
Centre Culturel
- 11 Commémoration
Armistice 1918
ACPG-CTAM
- 11 Foire aux charolais
Éleveurs
Marché couvert
- 14 Repas Dansant
Comité des fêtes
Centre Culturel

DECEMBRE

- 12 Marché de Noël
Comité des fêtes
Centre Culturel
- 18 Corrida du
Bocage
CSC
Marché couvert



Finances

Une pression énergétique moins forte.

Depuis l'envolée des tarifs de l'énergie sur la période 2021-2023, une diminution lente mais constante est à souligner ces trois dernières années. Même si les tarifs ne sont pas revenus au niveau d'avant COVID, l'impact financier pour cette année est conséquent avec une diminution de plus de 90 000 € dans le budget de la Commune. La part de l'énergie est ainsi passée de 18% en 2022 à 8,5% cette année.

Des communications moins coûteuses.

Quand il est question de faire des économies, aucune dépense ne doit être négligée. Certaines d'entre elle peuvent même aboutir à de bonnes surprises en termes d'impact budgétaire. C'est le cas du poste téléphonie et télécommunication. Pesant chaque année environ 14 000 €, ce poste regroupe l'ensemble des lignes fixes, mobiles et internet de la Commune. Fidèles depuis toujours à l'opérateur historique, nous avons décidé, courant 2025, de basculer l'ensemble de nos contrats chez Free Pro. A la clé une économie non négligeable puisque ce choix permettra d'économiser 7 000 € chaque année soit une dépense divisée par 2.

6 bâtiments sont concernés par ce changement: la mairie, les écoles, la MJC, les services

techniques et la bibliothèque. Pour la piscine, il faudra encore attendre avant le basculement, cela peut paraître surprenant mais le bâtiment n'est pour le moment pas éligible à la fibre.

Un endettement en baisse.

Depuis plusieurs années et malgré des difficultés économiques conjoncturelles n'ayant épargné personne, l'endettement de la Commune a fortement diminué sans pour autant impacter notre dynamique d'investissements. Cette année, l'annuité de remboursement des prêts est même symboliquement passée sous la barre des 200 000 €. Le tableau ci-dessous illustre cette évolution.

Bon à savoir

¾ des recettes de la Commune proviennent des impôts et des dotations perçues. A elles seules, les dotations pèsent un peu moins de 1/3 du budget

Encours de la dette par habitant de 2015 à 2025

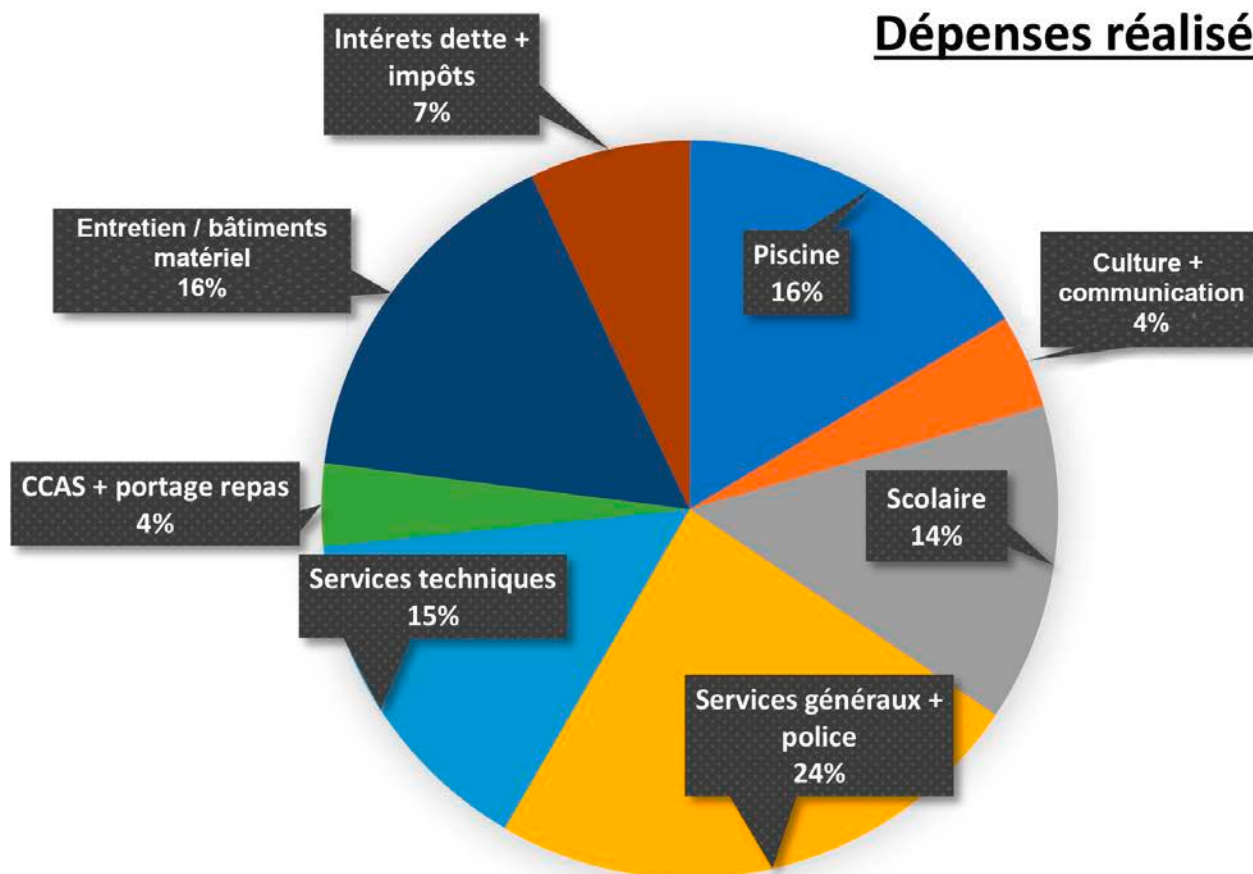
Exercice	Montant BP	Montant BAnnexe	Montant total	Population totale	Montant de la dette en € par habitant
2015	3 001 671,13 €	253 166,09 €	3 254 837,22 €	2 245	1 449,82 €
2016	2 761 970,53 €	224 183,36 €	2 986 153,89 €	2 187	1 365,41 €
2017	2 458 447,03 €	194 447,36 €	2 652 894,39 €	2 135	1 242,57 €
2018	2 176 759,74 €	172 687,69 €	2 349 447,43 €	2 086	1 126,29 €
2019	1 911 654,32 €	- €	1 911 654,32 €	2 082	918,18 €
2020	1 880 572,31 €	- €	1 880 572,31 €	2 073	907,17 €
2021	1 988 780,72 €	- €	1 988 780,72 €	2 066	962,62 €
2022	1 737 301,16 €	- €	1 737 301,16 €	2 065	841,31 €
2023	1 497 647,87 €	- €	1 497 647,87 €	2 060	727,01 €
2024	1 284 688,12 €	- €	1 284 688,12 €	2 044	628,52 €
2025	1 094 788,12 €	- €	1 094 788,12 €	2 020	541,97 €

Le Budget 2025

Fonctionnement* (modifications budgétaires incluses)

Budget 2025	Résultat viré de la section d'investissement	Effectif communal
2 826 700,00 €	424 600,00 €	29

Dépenses réalisées 2025

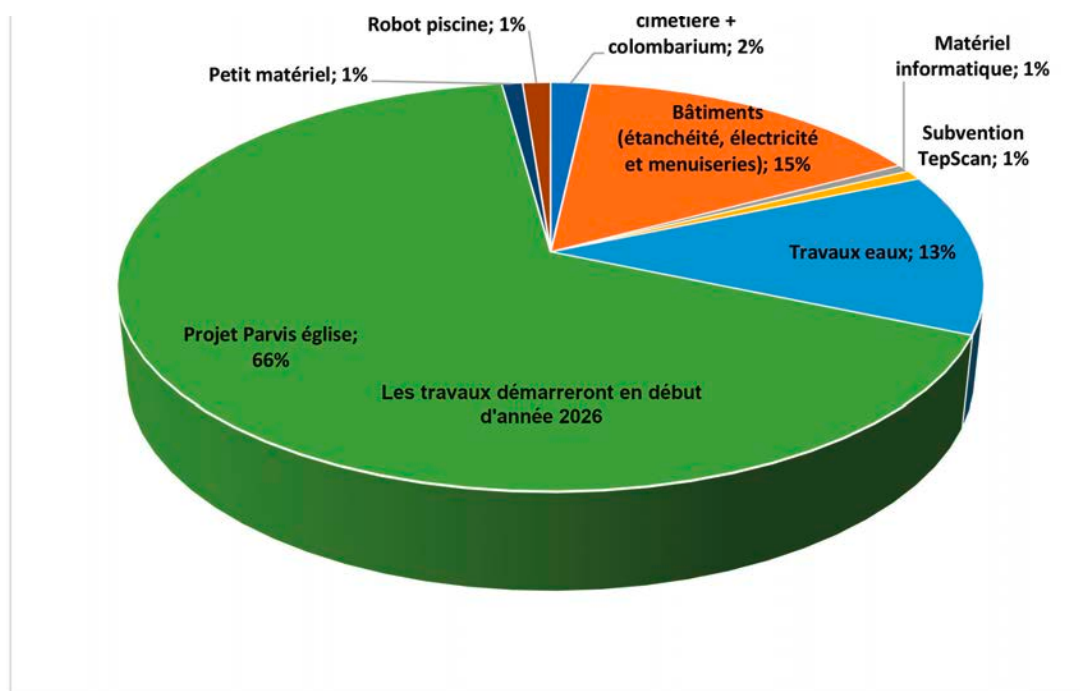


*Uniquement les dépenses

LE BUDGET

Investissement* (décisions modificatives budgétaires incluses)

Budget total 2025	Remboursement prêts bancaires	Solde d'exécution N-1
1 230 000,00 €	189 900,00 €	239 600,00 €



* Uniquement les dépenses

Bon à savoir

60 % : c'est le taux moyen de subventions fléchés sur les dépenses d'investissement 2025. Ce taux varie légèrement chaque année en fonction des projets et des financeurs sollicités. La subvention ne peut pas excéder 80% du montant HT du projet.

Répondant à l'appel de l'ARS pour financer la mise en place d'un Tep scan, appareil d'imagerie précieux en cancérologie, sur le bassin montluçonnais, la Commune a contribué au financement (comme de nombreuses autres collectivités ainsi que notre Communauté de Communes) de cet appareil en octroyant une subvention de 5 040 € soit 2,5 € par habitants





BEST OIL

Le Garage Mobile

M DUFRESNE BENJAMIN
GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE

RUE DU PAVILLON
03430 COSNE-D'ALLIER
06 59 67 83 62
BENJAMIN.DUFRESNE@BESTOIL.FR



AU PAIN GOURMAND

Tel : 09.72.49.39.99

Boulangerie Pâtisserie Artisanale
Distributeur de baguettes 7j/7 24h/24
39 rue de la République 03430 Cosne d'Allier

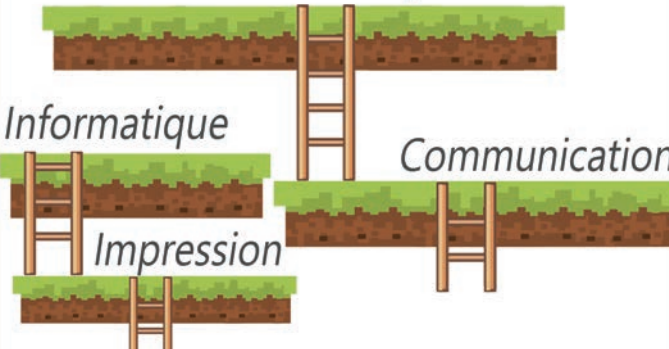


Fabrication d'articles de ménage et de penderie en matière plastique

BP4
27 route de Hérisson
03430 COSNE D'ALLIER

Tél. : 04 70 07 09 00
Mail : laguelle@laguelle.com
www.laguelle.com

Com' C simple



Informatique
Communication
Impression

www.com-c-simple.fr
eric@com-c-simple.fr

06.80.943.504
09.84.00.63.47

50 rue de la République
03430 Cosne d'Allier

L'ÉCHAILLÉ

Magasin
Des Producteurs et Artisans



21 plan de foire - Cosne d'Allier 03430 - Tél : 06.51.68.19.40

CAMP'CAR OCCAZ



Tél : 04-70-07-57-07
06-69-95-03-09

MAGASIN ACCESSOIRES	RÉPARATION CAMPING-CARS	VENTE DE VÉHICULES DE LOISIRS
VÉHICULES DE LOISIRS	TOUTES MARQUES	NEUFS ET OCCASION
DÉPOT-VENTE		

STATION SERVICE 24/24

Ouvert du
lundi au
vendredi

HORAIRES
ATELIER / MAGASIN
08h30-12h00 / 14h00-18h00

Les Voeux du maire

Marie Carré a présenté ses vœux, le vendredi 17 janvier, au centre culturel. En compagnie de son équipe, elle a fait la rétrospective des projets et exposé les actions et les événements menés sur l'année 2024, devant un public fourni. Après cela, un reportage de quelques minutes traitant du recrutement et du quotidien des pompiers, a été diffusé sur grand écran. La soirée s'est achevée avec des échanges dans la bonne humeur lors du moment traditionnel du pâté aux pommes de terre et du pétillant.



La fête du cheval

La fête du cheval, organisée par le Syndicat Départemental du Cheval de Trait Bourbonnais s'est déroulée le samedi 19 juillet, dans le parc de Petit-Bois. 39 chevaux de race ardennaise et percheronne, issus de 13 élevages ont participé au concours.

Angéline Simmonet, la présidente, tenait à préciser que, contrairement à un article paru dans le journal, « l'animation est bien gratuite, d'autant plus que le concours attire toujours un public fidèle et curieux ».

Le prix Georges Buvat, récompensant le plus beau cheval du concours, a été remis à Elodie Signoret, une jeune éleveuse de Cérilly.



La foire aux moutons

Le ciel bleu était au rendez-vous, mardi 12 août, pour la traditionnelle foire aux moutons. Six éleveurs inscrits et trois non inscrits ont présenté leurs animaux de race Charolaise, Charmoise et Suffolk pour le plaisir des visiteurs et l'œil avisé des acheteurs. Les débats et les transactions entamés autour des box se sont terminés dans une ambiance détendue à la buvette du comité des fêtes en dégustant la viande ovine préparée par les membres du conseil municipal.

La municipalité remercie, Carrefour Market, Cer France Bourbonnais, la Coopérative Agricole du Centre du Bocage, Groupama, le Crédit Agricole et Au Jardin de Nico, ses partenaires.



Rassemblement de voitures

L'association **Vintage Car 03**, en collaboration avec la municipalité, a organisé son deuxième rassemblement de véhicules anciens et de prestige, le 13 septembre. Pour cette édition 2025, les organisateurs ont fait le choix de regrouper la manifestation autour du centre culturel.

Sur la place de la poste, les modèles Panhard exposés par Robert, l'arrière petit-fils du constructeur, ont aiguisé la curiosité des visiteurs. À l'intérieur du marché couvert, pièces détachées et divers produits en lien avec l'automobile étaient proposés aux collectionneurs. Le parc d'Amtzell, sur lequel étaient alignés les voitures, donnait un air champêtre à l'événement. Le centre culturel était réservé à la restauration.

Les balades, toujours appréciées, ont permis d'admirer le patrimoine naturel et bâti sur un circuit d'une quarantaine de kilomètres passant par Tortezaïs, Villefranche, Murat, Chappes, Chavenon, Buxières et Vieure.

La réussite de cette journée, qui a rassemblé pas moins de 150 voitures est le fruit du travail effectué pied au plancher par la soixantaine de bénévoles nécessaire à son organisation.



Expo photos

L'exposition, organisée par la municipalité, s'est tenue les 20 et 21 septembre, au centre culturel. Sept points d'intérêt ont captivé l'attention des visiteurs pour cet événement coïncidant avec les journées du patrimoine.

L'exposition du concours, ayant pour thème «L'univers agricole du Bourbonnais», a attiré neuf photographes amateurs. Parmi les 25 photos présentées, celles qui ont été primées à l'issue du vote du public sont: en 1, l'enfant et les vaches de Patrick Debrouver, en 2, les vignobles de Saint-Pourçain de Guy Collinet et en 3, un attelage de bœufs de Christine Fragnon.

23 tirages en noir et blanc ont été présentés par le club de photos argentiques de l'amicale laïque de Cosne-d'Allier qui fête sa deuxième année d'existence.

L'exposition de photos argentiques en noir et blanc réalisées par Jean-Paul Berger au cours de ses reportages à l'étranger, ainsi que la diffusion d'un diaporama sur tablette, ont embarqué les visiteurs sous d'autres cieux.

La Micro-folie de la MJC de Cosne-d'Allier a repris le thème agricole avec une projection de tableaux célèbres provenant des musées du monde entier. La 3D était également présente pour faire découvrir des sites exceptionnels.

Un reportage sur les fouilles de l'église a entraîné dans les tranchées les curieux d'archéologie, équipés

des casques à réalité virtuelle du conseil départemental.

Une collection de cartes postales sur Cosne-d'Allier et ses environs, appartenant à Pierre Lecardiet, a suscité bon nombre de commentaires sur l'évolution de la vie locale.

Les ouvrages présentés par les membres de l'association Mémoire en Pays Cosnois ont été, comme chaque année, très appréciés.



Course cycliste - La Cosnoise

La deuxième édition de la Cosnoise a été organisée par le Team Cycliste Montluçon avec le soutien de la mairie et de l'entente cycliste Commentryenne. 68 coureurs, toutes catégories confondues UFOLEP et FCC, ont pris le départ sur un circuit de 2,45 km dans les rues de Cosne.

Le palmarès:

1ère catégorie: 1er Damien Juge (Felletin). Victor Achard du TCM se classe 3ème.

2ème catégorie: 1er Jérémy Virmaux (Aumance Tronçais).

3ème catégorie : 1er Samuel Razac (EC Clermont-Ferrand). Le cosnois Cédric Bedoint, licencié

à l'EC Commentry, accroche une belle 3ème place.

4ème catégorie: Loïc Chabouis de Cosne, licencié à l'EC Commentry remporte la victoire. Sandrine Blanc de Saint-Eloy est la 1ère féminine.

Jeunes 15-16 ans: 1er Mathéo Heckel (Cournon). Le cosnois Gaspard Blochet du TCM fini 4ème.

Jeunes 13-14 ans: 1er Mathis Augagneur (TCM).

Jeunes 11-12 ans: 1er Enzo Bourdier (VC Gouzon).



Les maisons fleuries

Les récompenses des maisons fleuries de Cosne-d'Allier ont été remises lundi 13 octobre. Pour cette occasion, une bonne vingtaine de personnes se sont rendues à la mairie.

Le « jury », composé de quatre membres du conseil municipal et d'une employée des services techniques, a ratissé tous les quartiers de la commune. Il a sélectionné une quarantaine d'habitations qui se sont distinguées par l'harmonie des plantes à fleurs annuelles et vivaces, d'arbustes et d'éléments décoratifs, visibles de la rue.

Cet événement ne demande aucune inscription de la part des habitants de Cosne.

Les distinctions ont été attribuées à Mesdames et Messieurs Defourneau, Méténier et Melin, dans la catégorie maison individuelle, ainsi qu'à Mesdames et Messieurs Thollot et Lavedrine, pour les espaces réduits.

Les lauréats ont récolté des bons d'achat à utiliser dans les commerces cosnois. Les autres personnes sélectionnées, présentes aux récompenses, ont reçu des lots de bulbes et de graines.

La municipalité a exprimé sa reconnaissance envers tous les fidèles amoureux de la nature, qui ont pu s'entretenir dans une ambiance détendue, lors du vin d'honneur.



Le Téléthon

L'édition 2025 du Téléthon de Cosne-d'Allier a eu lieu le dimanche 9 novembre.

La douceur des températures et le ciel dégagé durant le fléchage de la veille et de l'avant-veille laissaient présager des conditions météorologiques favorables. Malgré les quelques précipitations de la nuit et les brumes matinales du dimanche, 300 participants sont venus apporter leur contribution en faveur de la recherche médicale. 178 marcheurs se sont engagés sur les parcours de 8 et 14 km passant par Sauvagny, Tortezeais et la forêt de Dreuille. 95 vététistes ont parcouru le circuit de 28 et celui de 45 km reliant Cosne à Saint-Hilaire et revenant par Buxières par l'ancienne voie de la mine. Les 26 cavaliers inscrits ont parcouru 19 km sur une boucle située entre la route du Vilhain et celle de Hérisson. Beaucoup ont apprécié la qualité des tracés qui étaient pour certains une découverte.

Au centre culturel, les objets confectionnés par le club de loisir de l'amicale laïque étaient mis en vente, une collation et la buvette attendaient le retour des randonneurs. Enfin les 130 personnes inscrites au repas ont dégusté le coq au vin préparé par la boucherie de Ludo, suivi du fromage, de la salade et des crêpes de l'amicale des pompiers. Un diaporama de photos prises depuis le matin était projeté sur grand écran.

Les bénévoles remercient les personnes qui ont participé à cette journée de solidarité. La somme de 3031€ récoltée est entièrement versée à l'AFM Téléthon.



La foire aux charolais

La tenue de la foire est restée longtemps incertaine en raison de la dermatose nodulaire contagieuse qui a entraîné l'interdiction des rassemblements de bovins. La levée des mesures quelques jours auparavant a permis à Léa Laboisie et Romain Clame d'organiser cette rencontre annuelle qui leur tenait à cœur. Malgré la précipitation, le défi a été relevé avec succès. Bon nombre de visiteurs sont venus admirer les 29 animaux présents, ce mardi 11 novembre.

Le palmarès:

Laitonnes :

1er Arielle GAEC Camille et Léa Laboisie

2ème Alice EARL Valignat

Veaux d'automne :

1er Alcazar EARL Thomas Jean Yves et Hugo

2ieme Valdeloire EARL Valignat

Veaux de l'année :

1er Prix d'honneur Archibeu GAEC Clame-Andriot

2ieme prix d'honneur Al Capone GAEC Laboisie

Prix d'ensemble :

1er : GAEC Clame Andriot

2ieme : EARL Valignat

3ieme : GAEC Camille et Léa Laboisie

4ieme : GAEC Micaud



Le repas des aînés

Le samedi 29 novembre, le repas des aînés a réuni 180 habitants de plus de 70 ans pour ce moment de convivialité tant attendu. Marie Carré, dans son discours d'accueil, en a profité pour remercier chaleureusement les médecins, les commerçants et les actifs nouvellement installés qui viennent apporter toute leur vitalité dans notre commune. L'aide à domicile était également mise à l'honneur avec la présentation des services proposés par l'équipe de « Bien

apprécié de tous. Il a été servi par les membres du conseil municipal et de leurs conjoints, gapette vissée sur la tête et habillés pour la circonstance en tenue de serveur. Julien Bravy à l'accordéon, accompagné au chant par sa compagne, a animé l'après-midi au rythme du musette et des chansons des années 80 à nos jours.

En complément du repas, les personnes de plus de 75 ans n'y participant pas se voient offrir par le CCAS un

colis de douceurs, distribué en fin d'année par les membres de l'équipe municipale ; un colis adapté est également offert aux résidents cosnois de l'EHPAD de l'Aumance.

Pour 2025, l'équipe a distribué 138 colis individuels, 47 colis couples et 30 colis adaptés.



Vivre A Domicile» nouvellement installée au 45 rue de la République, et ceux de Buxières-les-Mines.

Le repas préparé par l'équipe de M. Friaud de Cérilly a été



Emplois jeunes



Baccalauréat en poche, Florentin Aymard et Théo Aladenise, deux jeunes cosnois se sont investis pendant leurs vacances d'été au sein des services techniques de la ville de Cosne-d'Allier.

Pleinement intégrés dans l'équipe, nos deux jeunes se sont affairés aux tâches du quotidien: arrosage des arbustes et des massifs floraux, taille des végétaux, nettoyage du quartier des écoles en vue de la rentrée des classes... Ils se sont impliqués également dans la logistique des festivités estivales de l'Hadra, de la fête du cheval et de la brocante.

Ils sont tous les deux satisfaits de cette expérience professionnelle et sont repartis sereins pour se consacrer à leurs études supérieures dans le domaine du numérique.

L'équipe municipale remercie vivement Florentin et Théo pour leur ponctualité, leur sérieux et leur investissement au travail.

LAGUELLE SAS

Fabricant d'articles ménagers en matière plastique.

soutien aux entreprises du territoire.

Lauréate du Trophée des Entreprises de l'Allier 2025

Nous sommes fiers d'avoir remporté le prix dans la catégorie « Elles exportent » : en effet, 25% de notre chiffre d'affaire est réalisé à l'export, une belle reconnaissance du travail de nos équipes et de notre engagement à faire rayonner le savoir-faire local bien au-delà de nos frontières.

Un grand merci au Crédit Agricole, au Groupe Centre France, à la CCI Allier et à Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises pour cette mise en lumière et pour leur

Cette distinction nous encourage à poursuivre notre développement, toujours guidés par les valeurs qui font la force de LAGUELLE : innovation, exigence et ancrage local



SOCIETE TRANSCOM

La société Transcom, créée le 01/07/96 à Cosne d'Allier, s'est développée au cours des années dans le transport de bois. À ce jour 19 personnes travaillent au sein de cette structure.

Elle a eu l'opportunité d'acquérir en 2024, l'ancienne merranderie Cognet située route de Hérisson. Elle a réussi à investir avec l'aide de la région, du département, de la COM-COM et le soutien de la mairie de Cosne.

Le nouveau site permet de stocker des billes de bois et de les arroser pour leur conservation. Sa grande capacité de stockage facilite également le développement de la logistique en permettant l'entreposage de palettes de merrain (pour la fabrication de tonneaux) et de granulés de bois.



Les nouveaux arrivants



Cosne d'Allier : une cérémonie qui reflète le dynamisme local

Le 12 décembre 2025, Cosne d'Allier a organisé sa traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, commerçants, artisans et praticiens de santé. Douze nouveaux acteurs ont été mis à l'honneur en présence des élus et des invités.

« Ce rendez-vous illustre notre volonté d'accompagner ceux qui font vivre notre territoire », a souligné le maire, Marie CARRE.

Des commerces qui bougent:

Jouan Immobilier, présent depuis 30 ans dans l'Allier, continue d'innover avec ses cinq agences et des outils modernes (visite virtuelle, photo drone).

Marchés aux Affaires, dirigé par M. Ben Maklouf, a transformé l'ancien Netto en une « caverne d'Ali Baba » de 600 m², créant trois emplois.

Best Oil, avec Benjamin Dufresne, propose ses services de mécanique toutes marques dans l'ancien garage Larnaud.

Auto-École Desamais Dufour renforce l'offre de formation à la conduite avec sept véhicules et six moniteurs.

BVAD (Bien Vivre à Domicile) s'installe rue de la République pour accompagner les seniors et personnes en situation de handicap.

Portraits inspirants

Lise Delattre, 20 ans, diplômée d'un BTS Communication, a choisi l'entrepreneuriat :

« J'ai décidé de créer ma propre activité pour me donner l'expérience que les entreprises me reprochaient de ne pas avoir », confie-t-elle.

Santé et solidarité: 3 médecins s'installent à Cosne-d'Allier en 2025!

Trois médecins rejoignent la maison de santé : Dr Blanc, Dr Livernais et Dr Claramont, tous motivés par le travail en zone rurale.

« La pluridisciplinarité et la qualité de vie ont été décisives », explique le Dr Claramont.

Un commerce et une grande surface en mouvement

M. Gueraud prend la direction du Carrefour Market, garantissant 40 emplois locaux.

Enfin, Ludovic Kuntz relance l'activité charcuterie-traiteur avec passion en lieu et place de Jean-Michel Plat et remercie la clientèle fidèle.

L'équipe municipale affirme son soutien aux nouveaux installés et les remercie pour avoir fait le choix de leur implantation en zone rurale pour conforter l'attractivité du pôle de centralité de Cosne-d'Allier déjà solide.

Les travaux

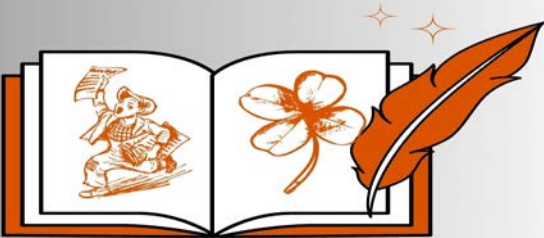
Les investissements réalisés et commandés	Montant (TTC)	Parts communales
Maison des loisirs de Petit-Bois Remplacement des portes et des fenêtres de l'étage	15 296,36€ HT 18 355,63€ TTC	Subvention DTER donc 13,001,90 € TTC de reste à charge
Église - Réparation de fuites sur la toiture - Pose de grilles anti pigeons (commande) - Remplacement battants des cloches (cde) - Mise aux normes parafoudre (cde)	2 250€ HT / 2 700€ TTC 1 705€ HT / 2 046€ TTC 1 679€ HT / 2 014,80€TTC 2 425€HT / 2940€ TTC	Pas de subvention
Gendarmerie Etanchéité garages	14 805,80€ HT / 16 286,38€ TTC	Subvention CD03 donc 11 286,38€ TTC de reste à charge
Maison du gardien de Petit-Bois - Remplacement des portes et des fenêtres - Remplacement des fenêtres de toit	10 409,65 €HT / 10 982,18€ TTC 3 477€ HT / 4 172,40€ TTC = 13 886,65€HT /15154,58€TTC	Subvention CD03 donc 10 154,58€ TTC de reste à charge
Centre culturel Réfection de l'étanchéité du toit terrasse (cde)	31 000€ HT / 34 100€ TTC	Subvention DTER donc 23 250€TTC de reste à charge
Piscine - Robot pour nettoyage bassin - Changement du logiciel accueil - Audit énergétique	6 769,13€ HT / 8 122,96€ TTC 5 880€ HT / 7 056€ TTC 9 000€ HT / 10 800€ TTC	Pas de subvention Subvention Etat donc 3 600€ TTC de reste à charge

Les investissements réalisés et commandés	Montant (TTC)	Parts communales
Cimetières • Mise en place de 4 cavurnes supplémentaires • Reprise de 11 concessions • Nettoyage des tombes	2791,67€ HT / 3 350€ TTC 6828,48€ HT / 8 194,18€ TTC 1 930€ TTC	Pas de subvention
Voirie Compétence du Syndicat d'Ygrande programme 2025/2026 • Réfection du parking arrière de la gendarmerie en goudron bicouche (2025). • Réfection de 350 ml en goudron bicouche du chemin des Boules (2025). • Réfection de 1080 ml en goudron bicouche du chemin de Pisseloup (2026). • Réfection de 170 ml de goudron bicouche et fossés chemin de la Porte (2026). • Réfection de 150 ml de goudron bicouche et fossés chemin des Thureaux (2026). • Reprofilage d'une partie de la chaussée chemin des Sautivets (2026). • Reprofilage d'une partie de la chaussée chemin de Mallèchère (2026). • Reprofilage d'une partie de la chaussée chemin des Junchats (2026). • Pose de 114 ml de bordures et reprofilage d'une partie de la chaussée rue des Ouchons (2026).	5 642 € 9 870 € 29 960 € 6890 € 7 520 € 3 590 € 3 390 € 5 940 € 6 330 €	
Circulation Stationnement Marquage / signalisation • Réalisation du marquage des places de stationnement rue de la république et place du Plan de foire • Modification du stationnement rue de la République entre la rue des Cointres et les feux tricolores • Achat de panneaux de voirie	4 467,70€ HT / 5 361,24€ TTC 1 602,61€ HT / 1 923,13€ TTC	Subvention Etat donc 3 227,01€ TTC de reste à charge fait en interne

LA VIE MUNICIPALE

Les investissements réalisés et commandés	Montant (TTC)	Parts communales
Espaces verts • Remplacement de 12 arbres Prunus place de la Liberté (réalisation 1er trimestre 2026). • Plantation de 50 mètres de haie bocagère supplémentaire en bordure de la D16 près de la rue des Cernes (01/26). • Elagage et/ou abattage de 14 arbres dans le parc du Petit Bois (1er trimestre 2026). • Evacuation du bois	Financé par le conseil départemental de l'Allier. Financé par la fédération des chasseurs de l'Allier 6 450€ HT / 7 740€ TTC	Plantations en interne Pas de subvention Fait en interne
Matériel • Réparation et entretien des véhicules • Matériel informatique mairie et école • Jeu extérieur école maternelle • Défébrillateur mairie et armoires extérieurs	9 336,37€ TTC 3 881,38€ TTC 715,03€ TTC 3 475,20€ TTC	

Maitres d'Ouvrages	Travaux
SIVOM	Remplacement de conduite d'AEP, RD22 route du Montet et début du chemin de Pisseloup
Montluçon Habitat	Désamiantage et démolition des 2 immeubles des Nettes Désamiantage et démolition des 2 immeubles des Grèzes



ENCRE & PAPIERS
La librairie de Cosne d'Allier
 68, rue de la République
 03430 Cosne d'allier
 04 70 07 51 34
 encrespapiers@gmail.com



COMBEAU HORTICULTURE
Plantes annuelles - Plants de Légumes
Plantes de Haies - Arbres Fruitiers
 15, rue des Chatonnières - 03430 Cosne d'Allier
 Tél: 04 70 07 50 83 - Email : alain.combeau@wanadoo.fr

Actualités communautaires

Plus d'infos sur votre communauté de communes 04 70 09 77 20 - www.cmnc03.fr

LABOBINE

est un FabLab créé par la Communauté de Communes. Il propose un accès à des outils et machines à commande numérique ainsi que des formations.

Le FabLab peut :

- accompagner les artisans, TPE et PME dans leur développement économique

- accueillir associations et particuliers pour leurs projets

Les équipements proposés :

- imprimantes 3D

- découpeuses laser

- fraiseuse numérique grand format pour usiner du bois, dibond®, aluminium, etc

- espace électronique (oscilloscope alimentation stabilisé, fer à souder, Arduino, etc)

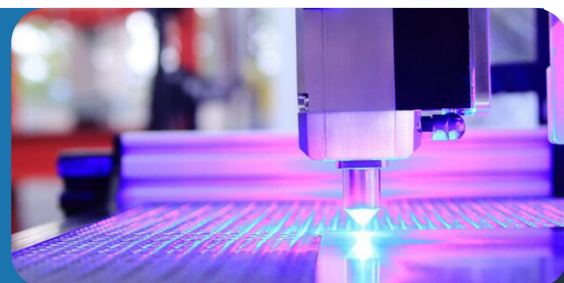
- découpeuse vinyle et outil de flochage / impression (bâche pour vos évènements)

- outillage électroportatif

- espace coworking (connexion fibre, visio conférence)

- Formations et ateliers :

Dans cet espace avec l'appui du Fabmanager, vous apprendrez à utiliser et maîtriser des outils, de nouveaux processus de fabrication et des logiciels de modélisation 2D / 3D pour mener à bien vos projets. Pour apprendre à prototyper rapidement, des ateliers pratiques



autour des machines-outils sont organisés.

Contact :

Hôtel d'entreprises, impasse de la route noire, ZA La Brande, 03600 Malicorne

Tél. 04 70 28 50 24

fablab@cmnc03.fr

<https://labobine.cmnc03.fr>

Le trophée des sportifs a été conçu et réalisé par un groupe de travail composé d'agents et de conseillers municipaux, avec l'appui des techniciens du Fablab.



Pharmacie de Cumance

40 RUE DE LA RÉPUBLIQUE 03430 COSNE D'ALLIER

La Vie Scolaire



Le SIEST



Le Collège

USEP



L'École Primaire



L'École Primaire

2024 – 2025

L'année scolaire passée à été marquée par de nombreux projets liant les deux pôles de l'école désormais nommée école primaire (maternelle + élémentaire).

Les plus importants ont été :

- **la semaine du secourisme** avec des ateliers et des interventions pour la formation aux gestes qui sauvent, la visite de la caserne des pompiers

- **le projet théâtre** qui a abouti sur une représentation le 23 mai dernier en partenariat avec le P'tit Bastringue et Charlotte Peyre. Les élèves nous ont fait voyager autour du monde au travers des contes traditionnels

L'école primaire compte actuellement 153 Elèves : 50 d'âge maternelle (2 classes + une partie des élèves de Grande Section avec les CP) et 103 d'âge élémentaire (5 classes et le dispositif ULIS).

Projets sportifs

- **Affiliation à l'USEP** : les classes de GS/CP, CE2, CM feront des rencontres sur le temps scolaire.

- **Savoir Rouler** : des séances pour apprendre à se déplacer en vélo auront lieu à l'école pour les élèves du CE2 au CM2

Projets artistiques et culturels

Voici les prévisions :

- **chorale** à l'école élémentaire menée par Madame Garcia

- **semaine des arts** (dans son ensemble) en mai

- **projets départementaux :**

- **théâtre** pour les élèves de Madame Bernon, **école et cinéma** (sur le thème des contes) pour les autres classes de l'élémentaire

- **diverses interventions :**

- médiathèque de Cosne, Ludothèque de Chamblet

- **classe échec** pour les élèves de Madame Badet-Blois

Projet nature et citoyens

L'école est titulaire d'un label E3D (« École en Démarche globale de Développement Durable»). Ainsi de nombreuses activités sont proposées dans le cadre du développement durable et préservation de la nature :

- **sortie(s) en forêt** pour les maternelles

- **projets natures divers** au sein des classes de l'élémentaire (insectes, zones humides...)

- **chaque jeudi**, la classe de Madame BADET-BLOIS se rend à Petit Bois pour faire classe dehors. Ce projet a été rendu possible grâce à la municipalité et la scierie de Cosne qui ont œuvré pour que les élèves aient un espace de travail confortable et pratique. Ainsi, des rondins sont accessibles sur le site pour faire école dehors toutes les semaines et développer des compétences et savoirs scientifiques, mais aussi des savoir-faire et des savoir-être grâce à la manipulation et au concret des apprentissages coopératifs.

- **développer la parole et l'écoute**, responsabiliser les élèves au sein de l'école : élections de délégués de classe avec des conseils pour débattre autour de l'amélioration de la vie à

l'école.

Pour relier les projets sportifs et culturels, les deux classes de CM ont un projet de camp vélo en forêt de Tronçais en fin d'année.

Des soirées « jeux de société » avec les parents d'élèves auront également lieu au sein de l'école. Et bien d'autres projets encore...

Nous profitons de ce bulletin pour signaler que faute de volontaire, l'association des « P'tits Cosnois » a été dissoute. C'est une perte importante pour l'école car leur soutien dans des projets porteurs de sens pour les apprentissages et le développement (culturel, citoyen, ...) de nos élèves était important. Grâce à leur participation (financière mais aussi leur présence) le projet théâtre a pu être mené à bien jusqu'au bout, nous permettant de vous offrir la représentation à laquelle vous étiez nombreux à assister. Ce genre de projet sera désormais plus difficile à porter sans eux.

L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se sont portés volontaires au fil des années pour nous soutenir, nous aider.

Contact téléphonique élémentaire et direction : 04 70 07 52 48

Contact téléphonique maternelle : 04 70 07 52 49

Mail : ecole.cosne.03@ac-clermont.fr

Parents d'élèves élus au conseil d'école :

parents.eleves.cosne@gmail.com



USEP

Vendredi 24 octobre a eu lieu l'assemblée générale de l'association USEP de Cosne pour la promotion du sport à l'école primaire.

Animée par la nouvelle présidente, Manon Badet-Blois, la réunion a commencé par de nombreux et chaleureux remerciements envers les bénévoles et animateurs USEP du secteur, envers les enseignants, les parents d'élèves mais aussi et surtout la mairie de Cosne d'Allier pour son soutien fidèle — que ce soit pour les installations, le matériel, les subventions ou la logistique. En effet, leur aide précieuse permet de mener les projets sportifs à bien.

La présidente a ensuite tenu à remercier tout particulièrement Alain Texier, qui l'a accompagnée cette année dans la passation. Son expérience et ses conseils l'ont beaucoup aidée à prendre ses marques. Un grand merci à lui pour tout ce qu'il a apporté à l'USEP pendant toutes ces années....

Le bureau de l'USEP reste donc inchangé avec en plus de Manon Badet-Blois, Cathy Melin à la trésorerie et Julie Bernon au poste

de secrétaire.

De nombreux projets sportifs sont prévus cette année scolaire encore pour les 4 classes licenciées USEP: la classe de GS-CP de Mme Valette, la classe de CE2 de Mme Garcia et les deux classes de CM1-CM2 de Mmes Bernon et Badet-Blois.

Au total, ce sont donc près de 93 jeunes de l'école élémentaire qui vont pouvoir bénéficier de rencontres sportives et de découvertes.

Les plus petits participeront à un petit bal, à une rencontre engins roulants, ou encore à des jeux coopératifs, sur le secteur de Bourbon essentiellement. Pour les plus grands, ils participeront à des randonnées mémoire à Noyant, à une rencontre autour de l'inclusion et du handicap à Tronget ou encore à une journée où il faudra enchaîner les disciplines telles que la course ou la sarbacane.

Mais, le gros projet de l'année pour

les CE2-CM sera le SAVOIR ROULER A L'ECOLE: en effet, à partir de janvier, les enfants travailleront assidument à la pratique du vélo une demi-journée par semaine. L'objectif étant de valider la maîtrise du VTT pour pouvoir participer à deux sorties en fin d'année:

Le petit tour à St Pourçain le 17 juin
Une classe verte transplantée pour les CM au mois de juin, à Tronçais, avec un retour en vélo

L'USEP, ce n'est pas seulement du sport : c'est apprendre à coopérer, à respecter les autres, à s'engager. C'est permettre à chaque enfant de vivre des moments de partage et de plaisir autour d'activités communes. Merci encore à tous les acteurs pour leur engagement et leur présence fidèle. Continuons à faire vivre ensemble les valeurs de l'USEP : le sport, la solidarité et la citoyenneté. Vive l'USEP et vive le sport à l'école !



Association sportive Collège Émile Guillaumin

L'association sportive du collège Émile Guillaumin est animée par Liselotte Coudert et Solenne Giraud,

Pour l'année scolaire 2024-2025, elle comptait 50 licenciés (25.68 % des élèves du collège), le nombre de licences est en diminution (- 9 licences), tout comme les effectifs au collège.

Trois créneaux étaient proposés pour les entraînements, les mardis de 13h00 à 14h00 pour le futsal, les jeudis de 13h00 à 14h00 pour le handball et les mercredis de 13h00 à 15h00 pour le badminton, les sports collectifs, l'athlétisme et les Activités Physiques de Pleine Nature.

Les activités proposées en compétition : cross, badminton, handball, futsal, Athlétisme et Activités Physiques de Pleine Nature (Course d'Orienta-tion, raid multi activités, VTT).

Mercredi 18 septembre dans le cadre de la Journée Nationale du Sport Scolaire, les élèves de 6ème et 5ème ont participé à des inter-classes dans diverses activités.

Activités et Résultats

Badminton : participation à 3 com-pétitions de badminton au niveau du district

Course d'Orienta-tion : participa-tion de 24 élèves à la course de dis-trict à Nérès les Bains. Participation de 4 élèves aux départementaux à Coutansouze.

Futsal : benjamins 4ème place du championnat de district

Handball : benjamins garçons 3ème du championnat de district, 3ème du championnat départe-mental. Minimes garçons 3èmes du championnat de district.



Cross :

- 12 élèves ont participé au cross de district à Montluçon.
- 16 élèves ont participé au cham-pionnat départemental à Vichy : Équipe benjamins est 4ème avec Lola Maltet 14ème + Nais Hugon 19ème + Violaine Ragon 36ème + Thor Nechelput 3ème + Antoine Chamarande 40ème et Joan Léo 43ème.
- 9 élèves qualifiés aux Régionaux à Vichy : dans la catégorie benjamins,

Thor Nechelput est 12ème, Joan Léo 96ème, Antoine Chamarande 129ème, Yanis Desvaux 201ème, Nathan Petit 203ème. Dans la course benjamins Lola Maltet se classe 25ème, Nais Hugon 77ème et Violaine Ragon 90ème. L'équipe benjamins se classe 8ème. Maddie Tomczyk prend la 127ème place chez les minimes filles.

Athlétisme : participation à 2 com-pétitions départementales à Mou-lins.

Raid :

participation au championnat départemental de raid à Yzeure. 2 équipes engagées au Raid Trans'Allier : Gaspard Blochet et Jules Ragon se classent 8ème. Eliot Derossis et Victor Duret montent sur le podium: 3ème

Circuit training : participation à une journée promotionnelle à Montluçon.

Sorties VTT : 3 sorties dans la cam-pagne environnante.

Créneaux d'entraînement 2025-2026

Lundi 13h00 à 14h00 pour la gym-nastique et le step.

Mardi 13h00 à 14h00 pour le handball.

Mercredi 13h00 à 15h00 pour le badminton, le cross, l'athlétisme, les sports collectifs, et les Activités Physiques de Pleine Nature.

Le Collège

Du dynamisme pédagogique au collège... C'est avec des effectifs en légère hausse que le Collège Émile Guillaumin a rouvert ses portes en septembre 2025. « Même si le nombre de classes demeure inchangé (huit en tout), nous accueillons dix élèves de plus que l'an passé, ce qui est très positif », souligne le Principal, Jean-Charles RIBIER. Malgré des financements incertains au regard de la situation nationale, plusieurs projets sont d'ores et déjà programmés : poursuite de l'échange avec Amtzell (les Cosnois iront en Allemagne), séjour ski pour les 6èmes, séjour mémoire en Normandie pour les 3èmes, Paléopolis, Noirlac, Lurcy-Lévis... Autre projet en œuvre depuis octobre : des séances d'équitation adaptées sont proposées aux Écuries de Dreuille pour les élèves du dispositif ULIS. Dans le cadre d'un projet en Arts plastiques, soutenu par le Conseil départemental de l'Allier, les élèves travailleront sur le portrait de citoyens cosnois. Enfin, le tri sera renforcé au niveau du restaurant

scolaire, afin d'éviter le gaspillage et de conforter la qualité des repas servis.

Sur la photo, une vue prise du sommet du Puy-de-Dôme en mai 2025, regroupant les jeunes Allemands de Amtzell et leurs correspondants français, sous le regard vigilant de Mme Florence HOCINE, professeur d'Allemand (à droite sur la photo).



Le Siest

Créé il y a environ 50 ans, la vocation du SIEST est de permettre aux collégiens la pratique du sport, cette occupation des lieux étant financée par le département. Dans les créneaux disponibles, l'école primaire et les associations ont également accès à l'ensemble des installations sportives du gymnase, ceci à titre gracieux. Les différentes associations accueillies au SIEST sont : le judo, le handball, la retraite sportive (tir à l'arc), le tennis, le football en hiver, l'UNSS. En résumé les locaux sportifs sont presque toujours occupés, ce qui rend la gestion

des créneaux d'accès parfois difficiles. Une autre activité essentielle du SIEST est le ramassage scolaire matin et soir des enfants du collège et de quelques enfants du primaire, au profit des communes adhérentes au SIEST. Le bus, lorsqu'il est disponible, sert également à de nombreuses sorties scolaires. Pour terminer, le gymnase accueille également le forum des métiers organisé par la MJC tous les ans.

Anne-Marie DESSIN
Présidente du SIEST

Le Globe
Hôtel, Bar, Restaurant

04 70 07 50 26

61 Rue de la République
03430 COSNE D'ALLIER

leglobe03@orange.fr
www.leglobe-03.com





Intercommunal - Cosne-d'Allier

L'Accueil de loisirs

L'accueil de Loisirs Intercommunal sans hébergement (ALSH) de Cosne d'Allier est ouvert tous les jours en périscolaire matin et soir, mercredis et vacances scolaires (sauf Noël et mois d'août). Sous l'autorité de Commentry Montmarault Néris communauté, il accueille les enfants de 3 à 14 ans dans les locaux situés au 6 rue Émile Guillaumin. Les enfants sont encadrés durant les différentes activités proposées par une équipe d'animateurs diplômée et dynamique.

L'inscription des enfants se fait via le nouveau portail familles (cmnc03.portail-familles.app).

Pour toutes demandes, contacter la structure par mail à alsh.cosne@cmnc03.fr ou au 07-50-67-15-08. A très vite!!



La vie Associative

Comité des
Fêtes

Le Goujon
de l'Aumance

L'Association
des Donneurs de
Sang

L'Association des
Commerçants et
Artisans



Association
Famille, Enfance
et Loisirs



Solidarité
Familles
Cosnoises

L'Amicale
Laïque



ACPG - CATM et
VEUVES



MJC



Comité de
Jumelage



Yoga



L'Amicale
Pompiers



Les Bénévoles
de l'Aumance

Mémoire du
Pays Cosnois

UNRPA



Association
Acte Auvergne



Vintage Cars



ACPG – CATM et Veuves

Notre association s'appelle désormais ACPG – CATM – OPEX et Veuves.

OPEX signifie «Opérations Extérieures» pour les militaires professionnels où l'armée de terre a été engagée dans tous les espaces stratégiques pour défendre les intérêts de la France dans un monde de plus en plus instable et imprévisible.

Ils nous rejoignent et constituent la relève pour perpétuer le devoir de mémoire.

C'est ainsi que lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre à laquelle participait un public nombreux le Général DESSIN a remis la Croix du Combattant à Jérôme GRUMIAUX.

Jérôme a été affecté au 9 -ème RAM (Régiment d'artillerie de Montagne) et a participé à des opérations extérieures notamment au LIBAN.

Outre les manifestations commémoratives habituelles, nous organisons, pour l'année 2026:

- Un repas «choucroute» le dimanche 25 janvier. Vous pouvez faire une réservation auprès de Jean CAJAT,
- Un LOTO le dimanche 21 juin,
- Un repas champêtre le 14 juillet pour célébrer la Fête Nationale.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une belle et heureuse nouvelle année.



Association des donneurs de sang bénévoles

En 2025, plus d'une cinquantaine de donneurs ont répondu présents à chacune des quatre collectes réalisées sur notre commune. Après le don, chacun a pu profiter d'un moment convivial, partagé autour d'une collation adaptée en fonction des saisons.

Pour l'année 2026, quatre dates sont déjà fixées:

- mercredi 28 janvier
- lundi 04 mai
- jeudi 06 août
- lundi 09 novembre

Les dons sont annoncés une quinzaine de jours auparavant via différents médias: réseaux sociaux, journaux, application Intramuros, radios locales,

panneau d'affichage lumineux, affiches et flyers dans les commerces des alentours et sur les 3 banderoles placées à différents endroits de la commune.

Les donneurs peuvent venir avec ou sans rendez vous au centre culturel de 16H00 à 19H00. Ils peuvent s'inscrire sur le site: mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des bénévoles qui aident à la préparation et au service lors des dons, ainsi que la municipalité pour le prêt gratuit de la salle.

MERCI A TOUS LES DONNEURS !



Association ACTE AUVERGNE

L'association auvergnate ACTE AUVERGNE a pour vocation d'améliorer les conditions d'hospitalisation et de vie des enfants atteints de cancer ou de leucémie, soignés au CHU Estaing à Clermont-Ferrand. Créée en 1985, l'association est principalement gérée par des parents concernés par cette épreuve, mais aussi de jeunes adultes, anciens malades et quelques bénévoles.

Correspondant Allier pour Acte Auvergne :
Georges LADESOU

Contact mail : acteauvergne03@gmail.com

Adresse postale et siège social de l'association :

ACTE Auvergne – CHU Estaing SHOP

1 Place Lucie Aubrac 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Faire un don : <https://www.acte-auvergne.fr/faire-un-don/>

ou adresser un don par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Actions menées en 2025 en lien avec Acte Auvergne dans l'Allier :

21 juin 2025 à Coulevre: Participation au tournoi



de football 4ème Challenge Rhami Ben Boujema-organisation d'une tombola au profit d'Acte Auvergne et remise du don de 810 euros chez Momo au restaurant l'Escale à Cosne d'Allier en présence des partenaires et sponsors.

22 juin 2025 à Bourbon l'Archambault: Remise d'un don de 300 euros à Acte Auvergne par le Bourbon Retro Mobile. Cette somme est issue d'une partie des bénéfices réalisés lors du week-end "Tronçais Retro

Show" qui s'est déroulé à Cérilly les 5 et 6 avril 2025.



20 septembre 2025 à Enval(63): Acte Auvergne a fêté ses 40 ans d'existence, de soutien et d'action au profit des enfants malades.

28 septembre 2025 à Saint-Pourçain-sur-sioule: Julie Simon, sportive bouronnaise qui soutient l'association Acte Auvergne a remporté la course Vin'Scène en Bourbonnaissous les couleurs d'Acte Auvergne. Elle s'est classée 1ère féminine de cette course de 43 kilomètres entre Moulins et Saint-Pourçain-sur-Sioule en courant au profit d'Acte Auvergne.

17 octobre 2025 à Saint Denis de la Réunion (974): Julie Simon, sous les couleurs d'Acte Auvergne, termine le trail de la Mascareignes-Grand Raid la Réunion et termine 8ème de sa catégorie après 75 kilomètres de courses à pieds (4000m D+) et 16 heures d'effort.



L'Amicale Laïque



L'Amicale Laïque existe sous cette dénomination depuis 2001, mais la création de l'association remonte à 1928, ce fut « la ruche », puis l'Amicale Coopérative et le FRJEP. Depuis la rentrée l'amicale fonctionne en autonomie.

L'Amicale laïque est constituée de plusieurs clubs qui depuis de nombreuses années poursuivent assidûment leurs activités: l'école de dentelle, le club des loisirs créatifs, l'atelier danses du monde, le club de scrabble et le club photo.

L'Amicale accueille toute personne, enfant ou adulte, désireuse d'apprendre ou de se perfectionner. L'adhésion à l'amicale permet de participer à une ou plusieurs de

ces activités (animées par des bénévoles), que l'on peut découvrir au cours de leur pratique à la salle des loisirs du château de Petit Bois:

Le lundi à partir de 14 heures 30 pour le scrabble traditionnel ou duplicate.

Le mardi de 14h à 18h pour le club des loisirs créatifs. (tricot, points comptés ...)

Le mercredi de 14h30 à 17h30 pour l'école de dentelle.

Le mercredi de 20 h 30 à 22 h pour les danses du monde.

Le jeudi à partir de 14h30 au 2ème étage de la mairie, pour le club photo. L'Amicale est aussi l'association relais de l'U.D.A.A.R. (Union Départementale des Associations

d'Animation en milieu Rural) qui, dans l'Allier, a pris en charge le développement du cinéma en milieu rural. Depuis janvier 2015 l'UDAAR propose une séance de cinéma par mois, en partenariat avec la Comcom, la municipalité, la MJC et l'Amicale Laïque.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'un des membres du bureau de l'Amicale.

Présidente: Bernadette Piroja (04 70 02 00 31)

Secrétaire: Catherine Melin

Trésorière: Annick Magnaud (04 70 07 24 36)

Danses du monde



La section danses du monde de l'Amicale Laïque est toujours aussi active avec une quinzaine d'adhérents.

C'est le mercredi de 20h30 à 22h que tous se retrouvent à la salle de Petit Bois pour partager ce moment très joyeux où se succèdent rondes, quadrilles et autres danses sur des musiques du monde.

Cette année la section a participé à la fête de la musique à Cosne d'Allier où elle s'est mêlée aux danseurs d'autres groupes de danses traditionnelles.

Un moment d'échange a aussi eu lieu avec les enfants de l'école primaire de Cosne dans le cadre d'une rencontre avec la Jambertée.

Cette activité est ouverte à tous ceux qui aiment danser pour le plaisir, débutants

ou confirmés, qui veulent exercer leur mémoire et travailler leur coordination. Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, même en cours d'année, vous serez les bienvenus.

Contact: Bernadette Piroja: 04 70 02 00 31

LE CLUB PHOTO

Le club est dédié à la technique de la photographie argentique en noir et blanc. Il dispose d'un laboratoire situé au 2ème



étage de la mairie. Les séances ont lieu les jeudis à 14h30 et sur d'autres horaires aménageables selon les possibilités de chacun.

En 2025, les membres du clubs ont exposé à Yzeure, Cosne-d'Allier et Vallon-en-Sully. Sur ce dernier salon, Alain Patureau a remporté le prix du public, dans la catégorie noir et blanc, avec «bûches glacées» .

Le club peut mettre à disposition un appareil photo et du matériel aux personnes qui souhaitent se lancer ou se relancer dans l'activité.

Contact et renseignements:

Alain Dalle: 07 81 71 02 73 ha3.huguette@gmail.com

Jean-Paul Berger: jpberger03@gmail.com

◉ LA VIE ASSOCIATIVE

Le Cinéma

En partenariat avec la municipalité, l'Amicale Laïque sert de relais à l'UDAAR (Union Départementale des Associations d'Animation en milieu Rural), en réglant les adhésions à la fédération nationale du Mouvement des Foyers Ruraux (CNFR), en assurant les entrées lors des projections, et la diffusion des affiches ou prospectus. Grâce au matériel numérique dont s'est dotée l'UDAAR, les projections offrent une bonne qualité d'image et de son. Depuis janvier 2015 les séances ont généralement lieu le 1er ou le 2ème vendredi de chaque mois, à 20 h 30, au Centre Culturel. La fréquentation est en hausse. La date et le film projeté figurent sur la page d'accueil du site de la mairie, sur Intramuros, sur le panneau lumineux et paraissent dans La Montagne.

Des séances spécifiques peuvent également être programmées à la demande et suivant le thème du film elles peuvent être suivies d'un débat, ce qui sera le cas le 8 mai 2026 à 16h avec la projection du documentaire: Allier et Saône et Loire: la ligne de démarcation.

Club de scrabble Cosne d'Allier

L'Amicale laïque et le club de Scrabble vous accueillent tous les lundis à 14h30 à la salle des loisirs de Petit Bois.

Nous jouons en mode «duplicate» où tous les joueurs ont les mêmes tirages et les mêmes grilles mais nous jouons aussi en mode «classique» en toute convivialité et surtout sans compétition!

Après avoir été conviés par les clubs d'Avermes de Neuvy et de Gennetines, nous avons organisé notre second tournoi ouvert à tous fin mai et c'est avec plaisir que nous avons accueilli une vingtaine de participants. Tous sont repartis, ravis, avec un lot offert par le club. Nous remercions vivement les commerçants de Cosne pour leurs dons, et nous pensons renouveler cette agréable expérience au printemps prochain. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un bon moment, se détendre et s'amuser ensemble!

Le club de Scrabble remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle des loisirs.

Renseignements : Anne Marie ROUYAT : 0678831022 ou 0470075405



CLUB DES LOISIRS

Les adhérentes à l'Amicale laïque, club des loisirs créatifs, sont heureuses de se retrouver le mardi après-midi, de 14h00 à 18h00, salle de Petit bois mise gracieusement à notre disposition par la mairie que nous remercions.

Dix dames exécutent différents travaux manuels: tricot, crochet, broderie, point compté et autres. Chacune apporte son ouvrage, suivant son envie.

Nous travaillons dans la bonne humeur (les langues sont très actives).

A 16 heures, nous n'oublions pas la pause goûter.

En cas de difficulté, l'entraide est au rendez-vous.

Nous avons participé à la journée Téléthon du 9 novembre avec la vente de bonnets, écharpes, snoods, chaussettes, vêtements de bébé, etc. La vente se poursuivra à l'occasion du marché de Noël.

Si des personnes souhaitent nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter:

Geneviève GIDELLE Tél. 04 70 28 16 19 / 06 89 26 78 66

Mail: genevieve.gidelle@orange.fr



DENTELLE AU FUSEAU



Durant cette année, les 12 dentellières se sont réunies chaque mercredi après-midi, de 14h00 à 17h30, à la salle de Petit bois. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de la salle.

Depuis le mois de septembre, il y a eu des variations d'effectifs : une personne ayant fait de la dentelle dans l'est et habitant Bourbon

l'Archambault nous a rejoint; une personne ne revient pas, à son grand regret, pour des raisons de santé.

Certaines ont effectué des sorties en visiteuses :

Prémilhat, Cluny en Saône-et-Loire. Changer de région permet de voir des réalisations et des présentations différentes de chez nous. Sortie à Retournac, en Haute-Loire, avec son musée de dentelles anciennes et où se tenait un couvige

Participation des dentellières au marché de Noël Dans les projets, nous participerons au couvige à Domérat en juin 2026.

Les réunions ont toujours lieu le mercredi après-midi de 14h00 à 17h30, à la salle de loisirs de Petit-Bois.

Pour tous renseignements
vous pouvez vous adresser à:

Ginette RONCIGLI

Tél. 04 70 07 21 67

Annick MAGNAUD

Tél. 04 70 07 24 36

Mail :

annick.magnaud@laposte.net



Le Comité de jumelage

Cet été, une douzaine d'adolescents entourés de deux accompagnateurs ont passé une semaine en pleine nature à Amtzell, situé près du Lac de Constance.

En effet, le comité de jumelage a consolidé ses liens sur la thématique de la nature alliée à la culture germanique. Les jeunes ont pu découvrir les secrets du zeppe- lin au musée de Friedrichshafen ainsi que le patrimoine d'Amtzell.

La semaine a été ponctuée par la visite du centre de Ravensburg, la pratique du mini-golf et de la luge d'été, ce qui a ravi nos pratiquants en herbe.

Un programme dense et riche autant en activités qu'en

échanges entre jeunes en anglais, français et même quelques mots de la langue de Goethe a conforté l'ami- tié franco-allemande scellée depuis plus d'un demi- siècle entre la ville de Cosne et d'Amtzell.

Par ailleurs, nous sommes heureux d'accueillir à Cosne nos amis allemands à l'occasion du 55 ème anniversaire du 1 er au 3 Mai 2026: l'appel est lancé dès aujourd'hui, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour que la fête soit des plus belles sur la mélodie d' Ein Pro- sit der Gemütlichkeit! A votre santé!

Présidente : Marie CARRE

Vice-Présidente : Magalie MALLET

Secrétaire : Monique VIRLOGEUX

Secrétaire adjointe : Paulette CAJAT

Trésorier : Marc DESSIN

Trésorier adjoint : Patrice GALLE

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Comme chaque année, le bulletin municipal nous donne l'opportunité de mettre en lumière notre Centre de Secours et de retracer l'année écoulée. Notre Centre de Secours, en 1er appel, intervient sur les communes de Cosne d'Allier, Louroux-Bourbonnais, Sauvagny, Tortezeais, Venas et Vieure.

Entre le 1er décembre 2024 et le 30 novembre 2025, vos sapeurs-pompiers volontaires ont réalisé 384 interventions, se répartissant comme suit:

257 Secours à personnes, 46 Accidents de la voie publique, 70 Incendies, 11 Interventions diverses. Notre effectif actuel est composé de 19 personnes volontaires, dont 3 femmes et 16 hommes. L'arrivée du sapeur-pompier de 1er classe Anthony HENRY, a permis de stabiliser notre effectif pour cette année. Nous restons toutefois à la recherche de nouveaux volontaires, afin de renforcer nos équipes et de continuer à assurer la protection de l'ensemble de nos concitoyens, que ce soit dans le cadre des secours à personnes ou lors de missions de lutte contre les

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Adjudant-Chef Cédric LACHANT, Chef de Centre du Centre de Secours de Cosne d'Allier, par mail à l'adresse cedric.lachant@sdis03.fr ou par téléphone au 06 89 67 43 25

ou l'Adjudant-Chef Vincent RENARD, par téléphone au 06 46 31 73 96 ou aller sur le site du SDIS 03 : <https://www.sdis03.com> dans l'onglet « sapeur-pompier volontaire - un engagement citoyen - rejoignez nos rangs ».



Cette année, notre centre de secours a accueilli un nouveau véhicule en février 2025: le Camion-Citerne Rural Secours Routiers (CCR-SR). Il s'agit d'un véhicule polyvalent, capable d'intervenir dans de nombreuses situations, notamment:

- Les feux en milieu urbain
- Les feux d'espace naturel (grâce notamment à une capacité d'évolution hors route et avec la dotation d'une lance haute pression permettant une consommation d'eau réduite)
- Les opérations de secours routiers.

En 2025, vos sapeurs-pompiers de Cosne d'Allier se sont mobilisés sur des interventions locales et nationales, également sur des missions extérieures importantes. À ce titre, un sapeur-pompier de notre centre a été engagé du 3 au 28 janvier 2025 à Mayotte, aux côtés d'une équipe du Service Départemental

d'Incendie et de Secours de l'Allier, à la suite du cyclone CHIDO qui a frappé l'île le 14 décembre 2024. La mission a consisté à apporter un soutien à la population et à participer à la reconstruction de bâtiments essentiels tels que des hôpitaux, écoles, ou bâtiments communaux. Nos effectifs ont également été mobilisés lors des feux majeurs de l'été, notamment :

- Le feu de Ribaute, dans l'Aude, déclaré le 5 août, qui a ravagé plus de 16 000 hectares,
- Puis le feu de Pionnat, en Creuse, le 13 août.

Si vous êtes intéressés pour suivre des formations, à l'attention du grand public - Prévention Secours Civique niveau 1, Premier Secours en Equipe, individuel ou en groupe - Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers : <https://udsp03.fr>

En cette fin d'année 2025, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Cosne d'Allier, sous la présidence de Frédéric LEROUX, a organisé son loto annuel le samedi 11 octobre 2025. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles qui ont permis la réussite de cet événement.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le samedi 10 octobre 2026, en soirée au centre culturel, pour la prochaine édition de notre loto.

Enfin, le Président de l'Amicale et l'ensemble du bureau adressent leurs remerciements aux généreux donateurs et à toute la population pour leur accueil toujours chaleureux lors de la distribution des calendriers.

Tous réunis, nous vous souhaitons une très belle année à venir.



incendies.

Vous avez pu découvrir, en janvier 2025, notre campagne de recrutement. Votre dynamisme, votre expérience professionnelle et votre sens du service peuvent contribuer à renforcer notre équipe, chaleureuse, engagée et solidaire.

Ensemble et Solidaires UNRPA

Les activités de notre section se poursuivent, à savoir la traditionnelle belote hebdomadaire qui réjouit les passionnés et les quatre repas annuels toujours appréciés pour les rencontres dans un climat de partage et d'échanges amicaux.

Le pique-nique à Petit Bois avec les Aînés a été reconduit pour la joie des participants.

Environ une dizaine de membres se sont rendus au cabaret du Garden Palace à Clermont Ferrand invités par la section de Buxières les Mines pour un dîner spectacle. Nous avons assisté à un magnifique spectacle. Cette année, l'association a fêté ses quatre vingts ans . Pour la circonstance un très grand rassemblement a eu lieu à

Bourbon l'Archambault. Il a rassemblé entre sept et huit cent personnes autour de festivités diverses : commémoration de l'association de sa naissance à aujourd'hui par différents intervenants, musique variées, danses , chansons de Hugues Aufray. Pour la circonstance un bœuf à la broche à été servi au dîner. Tout cela a requis un investissement et une organisation hors pair de bénévoles pour la mise en place.

Rappelons que le CSV (Comité Solidarité Vieillesse) a un rôle prépondérant pour les membres défavorisés de l'association dans la participation d'aide aux soins.

Pour tout renseignements , contacter :

Germaine BASSOT présidente 0627713160

Odile DUBOIS trésorière 0682329709

Gisele AURAT secrétaire 0689504511



Association des bénévoles de L'Aumance

L'association des bénévoles de l'Aumance pour l'Ehpad de Cosne d'Allier est un souffle de vie et de bonne humeur.

L'association est là pour apporter un peu de joie et de partage dans le quotidien des résidents. Aux côtés des animatrices, les bénévoles participent à des activités : après-midi loto, goûters conviviaux, gaufres, crêpes ... sans oublier les moments musicaux ou culturels avec la venue de chorales, groupes folkloriques, troupes de théâtre...

Les bénévoles accompagnent aussi les résidents lors de sorties extérieures : pique-nique, restaurant, escapades locales autant d'occasions de s'évader et de profiter de bons moments ensemble.

Pour que toutes ces activités soient possibles, l'association organise des actions de financement tout

au long de l'année, avec une tombola lors de notre marché de Noël ou encore des spectacles organisés au centre culturel.

Grâce à leur énergie et leur disponibilité, les bénévoles contribuent à faire de l'Ehpad, un lieu vivant, chaleureux et plein de sourires.

Vous souhaitez nous rejoindre dans l'association, on vous accueillera avec vos idées et votre enthousiasme.

La présidente Mme PONCY Monique:

les.ponpons@orange.fr

La secrétaire Mme GONNAUD Nathalie:

gonnaudnathalie@gmail.com



« Famille, Enfance et Loisirs »

L'association Famille Enfance et loisirs a invité le 1 février 2025 les enfants nés en 2024.

8 naissances ont eu lieu, 5 familles ont répondu présent à l'invitation pour la remise d'un cadeau suivi d'un vin d'honneur en présence des membres de l'association, 1 famille ayant déménagé en cours d'année et une famille excusée de leur absence ce jour-là. Elle remercie la municipalité pour la subvention accordée à l'association et qui sert uniquement pour une partie des dépenses de cet événement.

Elle ouvre son vestiaire une fois par mois en général le premier samedi matin du mois. Une affiche est posée sur la vitrine du vestiaire de vêtements indiquant le jour et l'heure d'ouverture au moins 15 jours avant. Ce vestiaire est ouvert à tous. Vêtements à petit prix neuf et d'occasion. Vêtements homme, femme, enfant, bébé, linge de maison, jouet... Les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte et un article passe dans la montagne.



Elle a participé au tournoi des jeunes du CSC en offrant des trophées, et une corbeille garnie a été offerte à la maison de retraite lors du marché de Noël pour leur tombola. Nous reconduirons l'année prochaine.

Un loto a eu lieu en octobre 2025 avec une bonne participation cette année.

TELETHON 2024: 1526.53 € remis à l'AFM représentant la vente des billets de tombola chez les commerçants participant à notre action (604 billets) et dons. Elle remercie les commerçants, les associations, la municipalité qui grâce à leur contribution ont permis l'achat des lots pour la tombola. Une quarantaine de lots ont été remis lors de cette tombola. Nous renouvellerons en 2025. Un contrat avec l'AFM sera signé.

Un loto sera programmé en 2026 fin septembre. Des décisions peuvent être prises en cours d'année en fonction des propositions. Nous étudions les demandes en cours d'année. Le bureau se réunit régulièrement pour faire le point.

Contact :

Mme BOIRE Valérie Présidente boireval@aol.com

Mme LAGARDE Sylvie Trésorière

sylvielagarde3@orange.fr

Mme VILPREUX Annie secrétaire.



07.43.29.39.19

Contact@circuiterie.fr



CIRCUITERIE

Réparation électronique, Microsoudure
Dépannage électroménager, TV, ...
Reconditionnement et fabrication de batterie

Sur rendez-vous



Goujon de l'Aumance



Une année 2025 riche pour notre association avec beaucoup d'événements:

- Notre enduro carpes et notre concours float tube, manifestations maintenant bien rodées
- Journée découverte de la pêche avec les jeunes du Centre de Loisirs de Cosne
- Manches départementales du Junior Fishing Tour (Pêche au coup)
- Finales AURA Junior Fishing Tour (pêche au coup et leurres) avec la présence de jeunes pêcheurs âgés de 11 à 17 ans des 12 départements de la région AURA
- Championnat de France 2eme Division Feeder



• Inauguration au Plan d'eau de Vieure du Parcours Labellisé Pêche Famille en présence de nombreuses personnalités notamment de Madame CARRE Maire de Cosne d'Allier et Conseillère Départementale
N'hésitez pas à nous rejoindre au sein de notre association ; convivialité, respect et protection des milieux aquatiques sont nos maîtres mots

Renseignement: Président Michel RICHARDOT

Tél: 06.20.51.05.91

Mail: mrfish@orange.fr

L'association du Goujon de l'Aumance participe à plusieurs concours de pêche.

Cette année, l'équipe Frédéric Leroux et Christian Gozard a gagné l'Enduro des pompiers au plan d'eau de Vieure.

Pour tout renseignement et contact :

mrfish@orange.fr et 06.20.51.05.91

Yoga club Cosnois

Le yoga c'est la recherche de l'harmonie du corps et de l'esprit.
Un mélange de postures physiques et de techniques respiratoires.
Le yoga permet de développer la souplesse physique et mentale.
Il gaine, sculpte et tonifie l'ensemble du corps.
L'un des principes est l'écoute de soi et de son corps.
C'est aussi un moment convivial, de détente, sans compétition.
A chacun son rythme. Notre moniteur s'adapte.
Venez nous rejoindre !

2 séances par semaine : lundi de 18h15 à 19h30 et jeudi de 13h50 à 15h.

Agnès, présidente : 06 26 64 92 37

Catherine, secrétaire : 06 19 88 32 17

Jean, moniteur : 04 70 66 03 67



Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes a maintenu toutes ses manifestations tout au long de cette année malgré le manque de bras et le vieillissement des membres présents.

Le loto du 22 février a eu une bonne affluence avec des participants heureux de leurs lots. Le marché aux plantes et produits régionaux s'est tenu le 26 avril sous le marché couvert afin d'éviter les aléas climatiques.

Le concours de belote du 10 mai a vu une affluence fort respectable, avec des participants qui n'ont pas compté les kilomètres vu, selon eux, que les concours se font de plus en plus rares.

Le concours de pétanque a vu 26 participants se disputer les parties, sous une météo clémente et avec une solide équipe à la buvette.

Le feu d'artifice a été tiré lors de la Fête de la Musique du 21 juin, organisée avec la MJC.

Le 3 août s'est tenu notre 42ème brocante dans le parc de Petit Bois avec plus de 200 exposants et une météo propice pour pouvoir chiner

et se promener dans les allées du parc, et cela dans une bonne ambiance.

Le loto du 25 octobre a eu environ 130 participants et tout cela dans la bonne humeur, avec des gagnants contents de leurs lots, Il nous reste, en cette fin d'année, l'organisation du repas dansant le 15 novembre et du marché de Noël le 6 décembre.

Nous remercions tous les participants, les bénévoles ainsi que les nouveaux adhérents, qui ont apporté un nouveau souffle, la Mairie et ses agents, pour la mise en place et le bon fonctionnement des différentes journées, et tout cela dans une bonne ambiance.

Notre bureau est composé comme suit:

Présidente

Séverine CHAUMEILLE

Vice Président

Christopher PRADIER

Trésorier

Jean Claude CREUZIEUX

Trésorier Adjoint

Pascal MOREL

Secrétaire

Jean Marc JUAN

Secrétaire Adjoint

Philippe MEIGNIN

Comme toutes les associations nous avons besoin de «bras», aucune porte n'est fermée pour les bonnes volontés.

Venez nombreux à notre prochaine Assemblée Générale, où vous aurez toutes et tous votre place.

Comme le dit notre slogan **"cette année encore, toutes les fêtes de Cosne d'Allier seront vos fêtes."**

La Présidente

Séverine CHAUMEILLE



Vintage Car

L'association des amateurs de voitures d'époque a organisé un rassemblement à Cosne d'Allier le 13 septembre 2025.

Président: JC Gayet 04 70 07 48 70

Art Is Cirk



Le Cirque s'installe durablement à Cosne-d'Allier
Installée depuis un an à Cosne-d'Allier, l'association Art is Cirk a une ambition claire : développer les arts du cirque et du spectacle vivant, en lien étroit avec les habitants, les structures locales et les artistes.

En collaboration avec la MJC et la Mairie, l'association a déjà organisé trois événements mêlant spectacles, temps d'initiation et rencontres avec les artistes. Ces rendez-vous ont permis de rassembler des publics variés, des plus jeunes aux plus anciens, autour de projets culturels accessibles à toutes et tous.

Au-delà des représentations, Art is Cirk souhaite aussi valoriser le territoire comme lieu de création, en accueillant des compagnies, en développant un travail artistique en lien avec la population et en proposant des temps d'échange autour des coulisses du spectacle vivant.

Pour l'année à venir, l'association souhaite poursuivre et renforcer les partenariats avec les acteurs locaux. Elle prévoit de proposer de nouveaux spectacles et des actions culturelles sur la commune, ainsi que de développer des projets d'accompagnement d'artistes, afin de faire de Cosne-d'Allier un lieu vivant de création et de diffusion de l'art sous toutes ses formes.

Art is Cirk tient à remercier les habitants de Cosne-d'Allier pour leur confiance et leur soutien, et donne rendez-vous le 25 avril 2026 pour de nouvelles aventures circassiennes, ouvertes à toutes et tous.

L'Acac

L'association des artisans et des commerçants de Cosne-d'Allier a organisé une braderie en août, un repas à thème en octobre et une marche nocturne en novembre. Elle remercie tous les participants qui ont pris part à ces événements festifs.



La Maison des Jeunes et de la Culture

La MJC compte 167 adhérents et 12 administrateurs. Elle fait partie du réseau Bourbonnais-Auvergne qui permet des rencontres inter-départementales artistiques. L'association d'éducation populaire articule son champ d'intervention en trois secteurs identifiés :

SECTEUR CULTURE

Elle organise le festival « Au coeur de Cosne » tous les ans le premier week-end de juillet, est dotée depuis janvier 2024 d'une Micro-folie itinérante apportant les œuvres des musées nationaux et internationaux partout où ce petit musée virtuel peut être accueilli, s'occupe du studio de musiques actuelles dans lequel des groupes peuvent répéter, met en place des ateliers culturels et des soirées à thème. Deux ateliers à l'année sont proposés : percussions et musique tournante. Une saison culturelle variée est ouverte à tous les publics tout au long de l'année.

SECTEUR JEUNESSE

Des initiatives ont été prises pour attirer les adolescents mais n'ont pas vraiment été récompensées car les effectifs des activités sont restés faibles. La MJC reste ouverte et accessible aux jeunes sur demande.



Elle propose régulièrement des stages de découverte artistique. Enfin, l'école de cirque a poursuivi son activité avec les plus jeunes, le mercredi, encadrés par plusieurs intervenants professionnels suivant la discipline acrobatie, jonglage.

SECTEUR VIE SOCIALE

La MJC, en tant qu'espace de vie social, adopte une démarche inter-associative et intergénérationnelle en offrant des occasions d'échanges et de rencontres, favorisant les liens sociaux entre les habitants. Elle a organisé une journée portes ouvertes et poursuivi des ateliers pour les adultes : qi-gong, café réparation, cercle de lecture. Des ateliers artisanaux sont proposés ainsi que des soirées à thèmes et des soirées jeux. Elle a organisé la fête de la musique avec le comité des fêtes, l'amicale laïque, l'accueil de loisirs et le CSC Tennis qui a connu un franc succès au parc de Petit Bois ainsi que les soirées cabaret avec « art is cirk ». Les administrateurs souhaitent concentrer leurs efforts sur ce secteur cette année.

La MJC, « c'est offrir à chacun et chacune des occasions de s'épanouir ensemble. »

Contact :

mjc.cosnedallier@gmail.com

04.70.02.01.58 ou 06.02.49.03.19

facebook :

mjc Cosned'Allier- Au coeur de Cosne (734 abonnés)

site : <https://mjccosnedallier.org>



Mémoire du pays Cosnois

ACTIVITÉS 2025 de l'Association d'Histoire Locale

Depuis le bulletin municipal précédent, nous nous sommes retrouvés nombreux en assemblée générale et nous remercions les adhérents présents.

En décembre 2024, nous avons assisté à la présentation des fouilles archéologiques effectuées autour de l'église de Cosne d'Allier, en prévision de l'aménagement à venir du secteur. Le département de l'Allier en a tiré un travail en 3D visible individuellement avec des casques. Les résultats de ces fouilles préventives devraient faire l'objet d'une publication spéciale de Mémoire du Pays Cosnois et ainsi devenir accessibles aux personnes intéressées.

L'Association des Maçons de la Creuse en visite!

Le samedi 27 septembre 2025, nous avons reçu **les descendants de maçons de la Creuse**, ces migrants bâtisseurs de constructions remarquables. Le Pays Cosnois a su les accueillir sur les traces laissées dès le milieu du XIX^e siècle par les Familles Charles-Galand, Taraveau-Dorléat, Vincent et de nombreux autres professionnels du bâtiment au cours du XX^e siècle. Des descendants actuellement installés à Cosne assistaient à l'assemblée.

Après une collation de bienvenue offerte par la municipalité, une projection a permis de présenter ces anciens creusois et leurs réalisations. Le groupe s'est ensuite rendu sur site, en terminant par le P'tit Kremlin à Louroux-Bourbonnais, maison de Roger Bichard, auteur de quelque 3000 dessins d'art naïf sur la vie locale.

Leur journée s'est poursuivie par la visite du Musée du bâtiment à Moulins, la découverte de la poutrelle expérimentale en béton précontraint de Freyssinet et de la statue de François Mercier à Tronget. Merci pour cette visite et l'intérêt porté au Pays Cosnois.

Le Prix Jean Levet-André Dorléat a été attribué pour la 18^e année aux élèves du Collège Emile Guillaumin de Cosne d'Allier. Mme Pizaine, professeur de lettres a encadré le travail de la classe de 5^e enquêtant sur « L'ENGAGEMENT! ». La remise des prix s'est tenue en novembre 2025, et à notre grand plaisir, M. Jean-Pierre Levet a présidé la cérémonie. Il a évoqué devant les élèves des souvenirs personnels de son enfance cosnoise et en rapport avec l'engagement, en ajoutant un clin d'oeil aux pompiers de la Famille Dorléat ! Les dossiers réalisés ont pleinement satisfait les membres du jury. Mme Dessin, adjointe, représentait Mme le

Maire de Cosne, la commune étant partie prenante dans cette action. Chaque élève a reçu un livre en récompense et un diplôme. Plusieurs ouvrages pour la jeunesse enrichissent la documentation de l'établissement. Le financement est assuré grâce à la générosité de M. Jean-Pierre Levet, de Mme Marguerite Dorléat, de la Municipalité et de Mémoire du Pays Cosnois. La remise des prix s'est tenue en novembre 2025.

L'Association était présente au SALON DU PATRIMOINE Bourbonnais de début 2025, à Avermes avec plusieurs milliers de visiteurs. Riche expérience et belles rencontres!

Nous avons toujours le plaisir de voir ou revoir adhérents, sympathisants, vacanciers, d'ici et d'ailleurs sur notre stand lors des foires de juillet et d'août, du marché aux plantes, de la braderie et du concours photo de septembre organisé par la municipalité. Ces échanges sont très agréables.

Notre bulletin N° 27 est arrivé au cours de l'été. Sa fourniture est incluse dans les 15 € d'adhésion à l'Association pour 2025. Après nos différents articles, des lecteurs réagissent et prennent contact pour enrichir et compléter nos recherches sur Cosne d'Allier et ses environs, merci à tous!

Vous pouvez vous informer en consultant le site «Mémoire du Pays Cosnois».

Le bulletin 2026, fera l'objet de toute notre attention et nous continuerons nos activités avec conférences, sorties et publications.

La Présidente, Monique BESSON



La Vie de nos clubs sportifs

CSC
ATHLETISME



CSC
FOOT



CSC
NATATION



CSC
HANDBALL



CSC
JUDO



CSC
RETRAITE SPORTIVE



Section
Gym Ten'Danse



CSC
TENNIS



Récompenses sportives

Le 17 octobre, l'équipe municipale a renouvelé la soirée de récompenses aux sportives, sportifs et encadrants pour l'année 2025.

Marie Carré, Maire de Cosne-d'Allier, a mis en avant l'importance de chacun pour faire vivre et promouvoir le sport à Cosne, avec leurs associations.

Les trophées ont ensuite été remis aux membres désignés par chaque section sportive :

Arthur BOUDET et Émile HABERT pour leur assiduité aux entraînements et sur les compétitions, en athlétisme.

Clément JAUNET et Thierry RENAUT pour leur homologation d'arbitres officiels de football.

Patrice BOUDET pour son implication dans le club depuis 1977 en tant que joueur et entraîneur de handball.

Sophia KHANDOUKI et Marceau BERNON pour leurs investissements et performances au judo.

Violaine RAGON, Elina THEVENON-JOLIVET, Selian COR-TAT, Frida DESBORDES, Achille DESBORDES, Jean-Baptiste BACHELIER, David TOUYERAS, Sandrine GIRAUD, Florence OLIVIER, Romane AUTISSIER et Lilian AUTIS-SIER pour leurs efforts fournis afin de maintenir à flot le club de natation.

Émilie PLANE, Jocelyne MONIER RAMBERT et Sophie JOLIVET pour leur titre de championne d'Allier en tripléte de pétanque.

Philippe AURELLE, Philippe DARS, Paul LADESOU, Christophe BISSONNIER, Romain FARA, Stéphane DEVER-RIÈRE et Mael DEVERRIÈRE pour leur montée en 3ème

série aux interclubs d'été de tennis.



L'événement marquant de cette soirée a été la **nomination de Philippe SUCHAUD en qualité de citoyen d'honneur de la ville de Cosne-d'Allier**. Marie Carré lui a remis un trophée pour cette occasion et a offert un bouquet de fleurs à son épouse. Elle a souligné la grande modestie et la simplicité de notre champion qui possède un palmarès exceptionnel. Ses 14 titres de champion du monde avec l'équipe de France et une multitude de récompenses en compétition européenne ou nationale, font de lui l'un des sportifs français les plus titrés, et notre fierté.



Transaxia
France

24 rue de la République

Aurélie Gargot
06 60 99 53 81
cosnedallier@transaxia.fr
www.transaxia.fr
03430 Cosne d'Allier

Branco Paysages

Création Elagage Tonte
Tous travaux d'entretien
des espaces verts et jardins

33 rue André Messager
03430 Cosne d'Allier
Siret 910 410 232 00011

06 85 19 52 98 maxime.br2000@hotmail.fr

Retraite sportive



La section «RETRAITE SPORTIVE ET CULTURELLE COSNOISE» accueille, sans esprit de compétition et en toute convivialité, les personnes, retraitées ou non, à partir de la cinquantaine, qui souhaitent pratiquer des activités tant physiques qu'intellectuelles.

Ce que nous proposons, pour une adhésion annuelle unique de 30€:

- Petite marche le lundi;
- Randonnée pédestre le mardi;
- Tir à l'arc le mercredi;
- Tai-chi le mercredi, le vendredi et le samedi;
- Aquagym le jeudi (avec un petit supplément à payer en raison de la présence de maîtres-nageurs sauveteurs);
- Atelier Mémoire en éveil le jeudi;
- Jeux de société le jeudi pendant la période de fermeture de la piscine.

Avec la Retraite Sportive et Culturelle Cosnoise, santé physique et mentale pour toutes et tous!

renseignements rscosne03430@orange.fr Tel: 06 79 87 49 28

Président : J Rochelet

Co-Président : B Lavergne

Trésorier : A. Jacquy

Secrétaire : C Melin



CSC Foot



CSC Foot :
Notre équipe vétéran



L'esprit d'Équipe et de Passion !

Le CSC foot est au cœur de la vie associative et sportive de notre village. Notre objectif ? Partager la passion du football et transmettre les valeurs de respect, de persévérance et de cohésion à toutes les générations.

Des plus petites catégories pour les plus jeunes jusqu'aux équipes seniors, nous offrons un cadre dynamique pour s'entraîner, jouer et se dépasser. Nos matchs sont toujours des moments de convivialité et nous sommes fiers de représenter nos couleurs sur le terrain.

Vous êtes les bienvenus !

Que vous souhaitiez chausser les crampons, venir encourager nos joueurs au stade municipal, ou vous investir comme bénévole, votre soutien est essentiel.

Pour toute information ou pour rejoindre l'aventure, contactez-nous :

Gabriel Decouere : 07 50 39 72 15

La saison 2024/2025

Sur la saison, le CSC foot compte 3 équipes seniors et est représenté par le Centre Allier Foot en jeunes.

L'équipe fanion évolue en départementale 1, l'équipe B en départementale 3, l'équipe C en entente avec Ygrande depuis 3 saisons, maintenant en départementale 4, et enfin, une équipe vétérans.

Le club a compté parmi ses rangs 136 licenciés, soit 72 jeunes, 53 seniors et 11 dirigeants.



**CSC Foot :
Le bureau**

Notre équipe vétérans à effectué uniquement des matchs amicaux et a fini la saison en beauté en remportant le tournoi de Couleuvre.

L'équipe C en entente avec Ygrande a fait une saison correcte. Elle finit 6e de sa poule avec 10 victoires en 22 matchs, 3 nuls et 9 défaites. 53 buts marqués et 49 encaissés.

Cette année première participation en coupe Raymond Desforges pour cette équipe qui parvient à passer deux tours se faisant éliminer par Montluçon foot 3.

Saison compliquée pour **l'équipe réserve** qui finit à une petite huitième place, ce qui est décevant par rapport à la saison dernière. Seulement 8 victoires, 4 nuls et 10 défaites et un total de 41 buts inscrits pour 51 encaissés. Engagée en coupe Raymond Desforges également, l'équipe se fait éliminer au deuxième tour par le Montluçon foot 3, elle est donc basculée en Guy Maître où elle est malheureusement éliminée par le FC Billy Créchy 2 au premier tour.

L'équipe fanion, quant à elle, réalise une bonne saison après son accession en départementale 1, terminant 6e au classement avec 7 victoires 8 nuls et 7 défaites. Elle inscrit 34 buts et en encaisse 35.

Elle a été éliminée de la Coupe de France au premier tour contre Saint-Victor sur le score de 5-4 et éliminée au 4e tour de coupe Jean Vidal par vaux-Estivareilles aux penaltys.

Le club remercie chaleureusement tous ses bénévoles, ses supporters, ses partenaires et enfin la municipalité pour le travail accompli sur les installations.

Tous les membres du club vous souhaitent une belle et heureuse année 2026.

Athlétisme



Les effectifs de la section sont stables avec 64 licenciés.

SAISON HIVERNALE :

Participation à 7 cross, 3 animations en salle pour les Écoles d'Athlétisme et Poussins, une compétition en salle pour les benjamins et 3 compétitions de lancers.

Championnats d'Allier cross DOMPIERRE :

Poussines: Célestine Derossis 6ème. Poussins : médaille de bronze pour Martin Minaud, Emile Habert 10ème. Benjamins: Gatien Couder. Cadettes: Clémentine Habert 4ème Anouck Coudert 7ème. Cross court: Solenne Giraud 3ème, Lélia Torregrosa 10ème, Camille Bouille 11ème. 2 titres de champion départemental Romane Bouille (junior) et Lou Neubauer (cadet).

Championnat zone Loire et Volcans à ANDREZIEUX :

Pour les benjamins et benjamines, ce cross était le dernier de la saison alors que les autres catégories cherchaient à obtenir leur ticket pour les régionaux de cross. Chez les filles Violaine Ragon termine 33ème et Apolline Sollier 36ème. Dernier cross de la saison mais le premier pour Thor Nechelput nouvellement licencié, il prend une solide 15ème place.

Sur la course cadettes, Clémentine Habert se classe 26ème et Anouck Coudert est 29ème. Les filles montent sur la 3ème marche du podium avec leurs camarades de l'Entente Ouest Allier Athlétisme. Lou Neubauer prend la 17ème place de la course cadets.

Romane Bouille termine à la 19ème place de la course junior et Théo Malochet est 52ème.

Sur le cross court féminin, Solenne Giraud est 25ème, Lélia Torregrosa 48ème, Sarah Brochard 50ème et Christine Boudet 52ème.

Régionaux cross YZEURE :

6 athlètes qualifiés. Chez les cadettes, Anouck Coudert se classe 79ème et Clémentine Habert est 83ème. Les filles

sont 8ème par équipe avec leurs camarades de l'Entente Ouest Allier Athlétisme. Lou Neubauer n'était pas au mieux de sa forme, il termine 73ème. Romane Bouille prend la 67ème place de la course junior fille. Théo Malochet est 133ème chez les garçons. Enfin Solenne Giraud arrive à la 74ème place sur le cross court.

Hors stade course sur route et trail : championnat de France 5 km ST OMER

Dans la course masters féminines, Solenne Giraud se classe 57ème (24ème de sa catégorie) en 20'47.

Adeptes des efforts longs, Thibaud Bréchnignac a participé à de nombreux trails: Mont Dore 15ème senior, 5ème aux Ancizes, Chantelle (2ème) Lavault St Anne (3ème Grimpette de la Buse), le lendemain 2ème sur le 16km, Noyant 3ème, Serbannes 4ème ; 37'43 aux Foulées des Berges sur le 10 km. Sandrine Froissard 50'35 au 10 km de Montluçon (3ème M3). Les frères Chamarande montrent le maillot dans de nombreuses courses hors stade dans le département mais aussi en dehors Puy de Dôme, Nièvre, Charente ...

SAISON ESTIVALE :

5 animations pour les Écoles d'Athlétisme et poussins.

Interclubs avec l'Entente Ouest Allier Athlétisme :

bon contingent d'athlètes cosnois et de juges

Championnats d'Allier Athlétisme MOULINS :

Les athlètes reviennent avec 15 titres,

2 médailles d'argent et 3 de bronze. Violaine Ragon ramène 1 médaille de bronze lancer de disque (14m04). Maddie Heraud remporte le titre au saut en hauteur avec une barre à 1m25 (record personnel). Gatien Coudert s'offre 2 médailles, la première au saut en hauteur (1m15) et la seconde au lancer de disque (14m61). Thor Nechelput pour sa première compétition sur un stade d'athlétisme, revient avec le titre sur 1000 mètres avec un temps de 3'28''98. Anouck Coudert termine 3ème du concours de longueur cadettes avec 3m94 et s'adjuge le titre sur 800 mètres (2'45''93, nouveau record personnel). Romane Bouille titre au saut en longueur. Christine Boudet remporte les titres dans sa catégorie M7 sur 3000 mètres marche (23'48''53), marteau (15m90) et disque (13m26). Clémentine Habert revient avec 2 titres dans la catégorie cadettes, un sur 1500 mètres (5'48''13), et l'autre au disque avec un jet à 24m64. Lou Neubauer remporte 3 titres chez les cadets, au marteau (30m60), au disque (31m94 et nouveau record personnel), sur 800 mètres (2'08''55, nouveau record). Enfin Frédéric Neubauer est champion d'Allier sur ses 3 lancers, poids (10m66), disque (31m74) et marteau (40m17).

Pré régionaux de demi-fond Villefranche/Saône :

Dans des courses denses, nos 3 cadets reviennent avec des records personnels. Clémentine Habert 1500 mètres en 5'43''98, Anouck Coudert 800 mètres en 2'43''47 et Lou Neubauer 800 mètres 2'06''33.

Pré régionaux des concours et sprint à Vichy:

4 cosnois étaient présents. Christine Boudet au lancer disque et marteau, Clémentine Habert au disque. Lou Neubauer revient avec 2 records personnels, le premier au disque avec un jet à 32m21, le second sur 400 mètres (56''2), il lance le marteau à 35m43. Frédéric Neubauer réalise 10m03 au poids, 32m51 au disque et 41m71 au lancer de marteau.

Régionaux à St Etienne :

3 athlètes cosnois ont réussi à se qualifier à cette compétition régionale d'un très bon niveau. Frédéric Neubauer en habitué réalise 40 m 42 au lancer de marteau, il termine 9ème du concours et 2ème master. Nos 2 cadets première année connaissaient les compétitions régionales chez les jeunes, ils ont acquis de l'expérience sur cette compétition avec le passage en chambre d'appel, la gestion de l'attente. Sur les concours, loin de leurs performances habituelles, Clémentine Habert se classe (10ème), Lou Neubauer 9ème au marteau. Samedi Lou s'alignait sur le 1500 mètres, dans la fournaise stéphanoise, il termine en 4'27''32 (8ème). Clémentine prenait le départ du 3000 mètres, elle a souffert de la chaleur, elle boucle ses 7 tours et demi en 12'31 (10ème). Dimanche Lou prenait le départ du 800 mètres, il bat son record personnel avec un temps de 2'05''98.

Entraînements

stade municipal :

Mercredi de 10h00 à 11h30 (2015 à 2019)

Mercredi de 15h00 à 16h30 (à partir de 2014)

Samedi de 10h00 à 11h15 (2015 à 2019)

Samedi de 11h15 à 12h30 (à partir de 2014)

Mardi de 19h00 à 20h30 pour les adultes et adolescents.

Contacts

Christine BOUDET: 04 70 07 55 94 ou 06 50 66 68 26

Solenne GIRAUD: 06 62 83 24 52

cscathletisme@gmail.com

Retrouvez l'actualité de la section sur sa page Facebook:

CS Cosne Athlétisme



Section Gym Ten'Danse

C'est avec 4 activités par semaine que la section Gym Ten'Danse est repartie pour la saison 2025/2026. Activités encadrées par 2 animatrices diplômées.

Nous proposons 4 cours pour adultes et ados de plus de 15 ans

Zumba : le lundi de 19h30 à 20h30 au gymnase

Renforcement musculaire : le mardi de 18h à 19h salle de Petit Bois

Pilates et stretching : le mardi de 19h à 20 h salle de Petit Bois

Nos animatrices encadrent également des activités pour les enfants et ados de 8 à 14 ans

Zumba, step, jump : le samedi de 14h à 15h.

Le samedi 06 Juin 2026 la section Gym Ten'Danse organisera, au centre culturel de Cosne d'Allier, son gala de fin d'année.

La section participe à l'organisation de la Corrida

Merci à la Municipalité pour son soutien et le prêt de la salle de Petit Bois ainsi qu'au SIEST pour le prêt du gymnase.

Renseignements :

thierry.isa.belle@orange.fr

patime@wanadoo.fr

CSC HANDBALL

Pour la saison 2024.2025, le CSC comptait 49 licenciés répartis en 4 équipes :

- une équipe sénior féminine en 1ère division AURA
- une équipe moins de 13 mixte
- une équipe moins de 11
- une équipe moins de 9

Malgré une légère baisse des effectifs, la saison du CSC a été bonne. Les équipes jeunes ont bien défendu les couleurs du club en championnat ou en plateau. Les séniors filles ont terminé 6ème sur 8 en 2ème phase. Les moins de 13 ont terminé 2ème en 1ère phase ce qui fait qu'en 2ème phase (poule haute) ils ont fini 6ème. Les moins de 9 et moins de 11 ont participé à 5 plateaux.

Le club a tenu son AG le 12 septembre. La trésorière a présenté un bilan financier positif.

Manifestations à venir :

- repas dansant le 7.03.26
- repas de fin de saison le 28.06.26

- moules frites à Vieure le 15.08.26
- participation à la Corrida du CSC et au Téléthon

Renseignements auprès de :

Christine BOUDET (secrétaire) au 06 20 05 34 73

Isabelle DAUVILAIRE (trésorière) au 06 74 83 97 14

Cette saison, nous repartons avec 3 équipes :

1 sénior filles

1 moins de 13 mixte

1 moins de 9 mixte

Entraînements (gymnase du collège de Cosne) :

- vendredi soir de 17h15 à 18h30 : tous les jeunes
- vendredi soir de 19h30 à 21h pour les séniors

Le club tient à remercier la Municipalité, le SIEST, ses partenaires, les sportifs, les dirigeants, les parents, les supporters et sponsors pour leur implication dans la vie du club.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 !



CSC pétanque

Le CSC pétanque compte actuellement 27 licenciés.

Les manifestations:

Concours de pétanque au Marché couvert le samedi 3 et le dimanche 4 janvier 2026 en doublette (concours ouvert à tous)

Le Samedi 10 janvier 2026 en triplette, le Dimanche 11 janvier 2026 en doublette.

Le Samedi 18 juillet 2026 en doublette Trophée Gilles Jolivet au Château du Petit bois.

Le Samedi 26 Septembre 2026 en doublette au Château du Petit bois.

Le Bureau:

Président : Jolivet Gaetan

Vice Présidente : Jolivet Nadine

Secrétaire : Jolivet Laetitia

Secrétaire Adjoint : Hombieux Raphaël

Trésorière : Plane Émilie

Trésorière adjointe : Jolivet Sophie

Jolivet Sophie également diplômée arbitre départemental.

Pour rejoindre notre club, contacter Madame Jolivet Laetitia : 06 44 03 52 65.

Amitiés sportives

Emilie PLANE, Jocelyne MONIER RAMBERT et Sophie JOLIVET ont été sacrées championnes d'allier 2025 en triplette.



CSC Natation



La saison passée s'est déroulée de manière atypique pour la section natation. Un

nouveau bureau, avec un nouveau président, Lilian Autissier et une nouvelle secrétaire, Florence Olivier, et un projet d'ouverture de section natation à Commentry pour tenter de sauver le club. Nous avons passé une saison avec 11 licenciés, beaucoup de clubs aux alentours pensaient que le CSC NATATION n'existait plus. C'est en nous voyant au bord des bassins que les autres clubs ont réalisé que nous nous forçons à résister en participant à plusieurs compétitions principalement master. En parallèle le bureau s'est rapproché de la municipalité de Commentry pour ouvrir une section natation. La piscine de Commentry nous accueillait déjà pendant la fermeture hivernale de la piscine de Clairval, qui se prolonge d'année en année. En septembre 2025, après plusieurs mois d'échange avec les services sportifs de Commentry et le recrutement d'un éducateur sportif en auto-entreprise, Mr Pierre-Louis BOUBAT, cette section



voit le jour le 15 septembre 2025, ramenant le nombre de licenciés à 31. Notre projet prend enfin vie, et nous entrevoyons un avenir pour cette section cosnoise qui existe depuis 1968. L'avenir nous dira si ce pari audacieux en valait la peine. Pour le moment nous avons commencé à nous présenter en

compétition relativement tôt dans la saison avec de très bons résultats sportifs, ce qui n'était pas arrivé depuis presque 5 ans maintenant. Nous accueillerons en 2026, trois compétitions départementales, une à Cosne le dimanche 03 mai 2026 et deux à Commentry le 29 mars et le 21 juin 2026. Nous espérons voir notre nombre de licenciés augmenter et ainsi pérenniser notre club dans le temps.

Venez nous rejoindre en natation loisir ou en compétition, **pour tout renseignement:**

Tel: 07 78 67 83 06 ou csc.natation@gmail.com.

Quelques dates à retenir:

17/01 à 16h > Galette des rois et reines du CSC natation > Salle de loisirs de Petit-Bois

18/04 à 19h30 > Soirée dansante paëlla Centre culturel.

06/06 à 13h30 > Challenge Claude Drevet > piscine de Clairval





CSC Tennis

Le club de tennis compte 38 licenciés, dont 14 pour l'école de tennis, 16 joueurs adultes et 8 licenciés sport et loisirs.

Nos jeunes : Plusieurs matchs ont été organisés par notre animateur, ce qui a permis à nos jeunes de se familiariser avec la compétition et de participer à des matchs en équipe.

Compétitions par équipe : Les championnats par équipe se sont très bien passés, concernant la coupe des vendanges les 3 équipes se maintiennent dans leurs séries respectives. Pour le championnat d'été, l'équipe 1 et l'équipe 2 masculine ont été sacrées vice championnes d'Allier et pour la dernière une montée en 3ème série. Les filles ont également terminé en haut du tableau lors des deux championnats.

Tournoi : Cette année le club a organisé deux TMC (tournoi multi chance), un orange pour les 7/10 ans et un TMC 13/14 ans avec une belle participation pour ces deux tournois. Du 27/06/25 au 13/07/25 a eu lieu notre tournoi d'été annuel, réunissant 52 participants avec cette année un double mixte. Bravo aux 5 Cosnois qui se sont hissés en finale (SD, SM, DM). Le club remercie les sponsors qui nous permettent de récompenser tous les participants.

Animation : Notre trivial enchères a fait salle comble avec 31 tables. Merci aux fidèles et nouveaux participants pour la confiance que vous nous accordez depuis 27 ans. Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain trivial, en famille ou entre amis le samedi 04 Avril 2026.

Le comité d'Allier de tennis a organisé son assemblée générale à Cosne le 22/11/2025, une belle journée qui a réuni les clubs du département. Le club remercie la Municipalité et le Siest pour les moyens mis à notre disposition ainsi que le club de Villefranche d'Allier pour la confiance accordée à notre club depuis quelques années.

Les membres du bureau du CSC Tennis se joignent à moi, pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026, ainsi qu'à vos proches.

ÉCOLE DE TENNIS : lundi 17h à 19h Mardi : 17h à 19h

Bureau :

Présidente : BISSONNIER Christelle 06.69.54.78.25

Secrétaire : BISSONNIER Baptiste

Trésorière : PATUREAU Claudine
06.16.71.91.05

Page Facebook du club : CSC tennis et son QR Code pour y accéder en un clic

Renseignements :

cscstennis03@gmail.com





CSC Judo

Le club de Judo de Cosne d'Allier, comptait sur la saison 2024-2025 plus de 100 licenciés. Il propose diverses pratiques adaptées à l'âge et aux envies de ses pratiquants soit purement pour le loisir soit pour de la compétition. Le CSC Judo a connu cette année un changement complet du bureau lors du gala annuel du club qui s'est déroulé le 26 juin 2025. Les cours ont repris à partir du 15 Septembre 2025 sur les dojos existants l'année passée, à savoir le Dojo de Cosne d'Allier ainsi que le Dojo de Tronget, nous comptabilisons aujourd'hui environ 80 licenciés.

Nous avons l'honneur sur cette nouvelle saison de compter parmi nos licenciés Florentin GARRYAYMARD et Nolan REMBERT pour la préparation au passage de leur ceinture noire. Vous pouvez encore rejoindre notre club d'art martial pour découvrir ou pratiquer avec nous cette discipline qui allie le respect, le courage et le contrôle de soi.

Le CSC Judo propose différentes activités en son sein, dans un cadre familial et convivial :

- Cours de "Baby Judo" destiné aux enfants de 4 à 5 ans, les lundis de 17h15 à 18h qui intègre socialisation, apprentissage d'un art martial comprenant les valeurs éducatives fortes du « Code moral » du JUDO, développement de la motricité, coordination et développement psychomoteur de l'enfant au travers de jeux éducatifs ludiques.

- Cours "Personnes en Situation de Handicap Judo" les lundis de 18h15 à 19h15 s'adaptant à chaque profil.

- Cours de "Taïso" (renforcement musculaire général)

le lundi de 19h30 à 20h30 pour adolescents et adultes.

- Cours de "Judo Enfants 1 au Dojo de Cosne" destiné aux enfants de 6 à 8 ans, les mardis et vendredis de 17h15 à 18h30 et, Cours de "Judo Enfants 1 au Gymnase de Tronget" destiné aux enfants de 4 à 7 ans, les jeudis de 17h15 à 18h30 qui s'axe sur une pratique progressive et plus technique.

- Cours "Judo Enfants 2 au Dojo de Cosne" à partir de 9 ans les mardis et vendredis de 18h45 à 20h00 et, Cours "Judo Enfants 2 au Gymnase de Tronget" à partir de 8 ans, les jeudis de 18h45 à 20h00 pour développer sa palette technique et devenir un judoka accompli.

Professeur diplômé d'Etat : Arnaud LAHONDES, ceinture noire

Tarifs : Cours : de 115€ à 185€ selon la catégorie. Deux cours d'essai sont possibles avant adhésion. Kimonos : Location ou vente de kimono au sein du club (15€).

Bureau : Président : Antoine SEBASTIEN Secrétaire : Angélique SUREAU Trésorier : Adélaïde BARRIERE

Renseignements :

Auprès des responsables lors des entraînements.

Par téléphone auprès de : Antoine SEBASTIEN au 06 69 02 55 91 ou Arnaud LAHONDE au 07 78 56 86 15.

Par mail : cscjudo@gmail.com

Sur le Facebook du Club : CSC Judo

Le samedi 6 Juin 2026 se déroulera un tournoi mini-poussins, poussins, l'occasion pour notre section d'accueillir d'autres clubs du département au Dojo Jean-Luc PAWLAK de Cosne d'Allier.



VIE PRATIQUE

Portage des repas

Ce service permet à toute personne habitant la commune et qui en éprouve la nécessité, d'obtenir la livraison d'un plateau-repas en liaison chaude, à son domicile. Le service fonctionne tous les jours de l'année. Les repas sont confectionnés par les cuisiniers de la maison de retraite de Cosne d'Allier.

Tarif : 9,20 € par repas

Contact : 04 70 07 50 18

Un nouveau véhicule

Une voiture neuve remplace depuis l'été 2025, l'ancien véhicule devenu vétuste. Sa motorisation électrique idéale pour les petits déplacements en agglomération et son volume avantageux pour ranger les caissons isothermes correspondent bien aux besoins demandés. L'utilitaire transporte les repas à domicile, ceux de l'école maternelle et assure des trajets ponctuels de courte distance.

Comme en témoigne son apparence bigarrée, un contrat de location sur une période de trois ans a été souscrit en faisant appel au mécénat.

La municipalité remercie chaleureusement tous les partenaires qui se sont impliqués dans cette démarche solidaire: Optique Gasne, Groupama, Thomas Pille terrassement, Marché aux affaires, Pharmacie de l'Aumance, Gedimat, Stop guêpes, SAS Barbiero réseaux pour fluides, Event Green Studio, Triboulet menuiserie, Le Pain Gourmand, Carrefour Market, CEE réseaux énergie, Netto.

La remise des clés s'est effectuée entre Monsieur David Chanel, de la société Trafic Communication, et Madame Marie Carré, maire de Cosne, en présence des partenaires et des employées municipales utilisatrices de la voiture.



S'informer

Sur l'application IntraMuros

Parmi les personnes qui ont téléchargé l'application IntraMuros, 1482 visiteurs consultent régulièrement les informations de la ville de Cosne-d'Allier.

Depuis septembre 2020, l'audience du journal a atteint 80 000 vues, et celle de l'agenda 40 000.

Sur le site internet

<https://www.cosnedallier.fr>

Sur les panneaux lumineux

Le panneau de la mairie
Le panneau du plan de foire

L'application IntraMuros



Aide à domicile

BVAD est un service d'aide à domicile au service des habitants du territoire

Nous proposons un accompagnement personnalisé pour les gestes essentiels de la vie quotidienne: aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, ou à la mobilité.

Nos intervenants assurent également un accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle: l'entretien du logement, activités de loisirs et de la vie sociale.

BVAD assure aussi des interventions diverses telles que: le grand ménage, le petit bricolage et le jardinage.

Professionnelle et bienveillante, notre équipe est à votre écoute pour faciliter votre quotidien.

BVAD est désormais présent à Cosne-d'Allier, avec une permanence pour vous accueillir et vous informer. Retrouvez-nous au 45 rue de la République, le mardi, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.



Cette permanence est ouverte à tous : habitants, seniors, familles et personnes en recherche d'un service de proximité.

Nous vous accompagnons dans vos démarches et répondons à toutes vos questions sur nos prestations.

Avec BVAD, vous bénéficiez d'un service de confiance, local et à taille humaine.

Contactez-nous au 04 70 04 03 33 ou venez nous rencontrer à Cosne-d'Allier!»



Service autonomie - Aides à domicile sur l'Allier

45 rue de la République - 03430 Cosne-d'Allier

Tél : 04 70 04 03 33 - accueil.montlucon@bvad.fr

Recensement de la population

Une commune doit recenser sa population a minima tous les 5 ans. Dans ce cadre, la commune de COSNE-D'ALLIER réalisera le recensement de sa population du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Comment ça se passe?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement!

Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement de la population permet de savoir

combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de:

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Le cimetière

Selon la réglementation en vigueur, interdisant l'usage des pesticides pour préserver l'environnement, des méthodes alternatives et durables d'entretien du cimetière sont mises en œuvre:

- Entretien des recoins, petites et moyennes surfaces à la tondeuse et au coupe-bordure. Certaines zones sont préalablement enherbées avec des variétés de gazon adaptées.

- Tonte des grandes surfaces.

- Désherbage mécanique dans les grandes allées.

Afin de faciliter la tâche, il n'est pas autorisé de poser les pots*, de planter et d'ajouter des constructions additionnelles à même le sol, au pied des tombes.

- *du 1er mai au 30 octobre.

Sur les panneaux installés aux entrées du cimetière, vous pouvez également trouver les informations suivantes:

- Instructions sur le dépôt des déchets.

De nouveaux conteneurs seront installés en début d'année 2026.

- Tarifs des concessions.
- Localisation des sépultures.
- Le règlement intérieur

vous pouvez retrouver tous ces renseignements en flashant le QR code





Event Green STUDIO

Photo • Vidéo • Modélisation 360°
Vente & location de bornes selfie

49, Rue de la République - 03430 Cosne d'Allier
event.green.studio@gmail.com
06 95 73 90 50

Concessionnaire exclusif
Animaphot
FRANCE

By 

Numéros utiles



Clinique Vétérinaire du Bocage
Les Granges - 03430 Cosne d'Allier
04.70.07.56.83

Horaires d'ouverture
du Lundi au Vendredi : 8h-12h / 14h-19h
samedi : 8h30-12h30

 119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...	 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	 15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale face à une situation de détresse vitale, ainsi que pour être évacués vers un organisme de permanence de soins.	 17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
 3919 VIOLENCES FEMMES INFO pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...	 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.	 18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.	LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24h/24

Aide à domicile

- **BienVivre A Domicile** – Cosne-d'Allier – 04 70 04 03 33
- **Association aide à domicile du bassin de l'Aumance** – Buxières-les-Mines – 04 70 66 12 31.
- **Amallis** – Villefranche-d'Allier – 04 70 35 36 08.
- **Val de Cher services** – Vallon-en-Sully – 04 70 06 54 84.

Aides aux personnes âgées

- **Portage de repas** – contact mairie 04 70 07 50 18
- **Maison de retraite** – EHPAD de l'Aumance – 04 70 02 63 63

Professions de santé

Maison de santé :

- **Médecin généraliste** - Dr Elodie Blanc – 04 70 29 52 58
- **Médecin généraliste** - Dr Flavie Livernais – 04 58 28 04 85
- **Médecin généraliste** - Dr Marc Claramond – 09 83 44 28 55
- **Infirmière diplômée d'état** – Charlène Blanc – 06 2684 71 71
- **Infirmière diplômée d'état** – Anne Fauconnier – 04 70 07 24 94
- **Infirmier diplômé d'état** – Guillaume Loissier – 06 26 84 71 71
- **Infirmière diplômée d'état** – Karine Rodriguez – 06 59 96 17 51
- **Kinésithérapeute** – Victor Radu – 06 51 81 52 05
- **Pédicure podologue** – Béatrice Darles – 06 10 40 48 21

Hors maison de santé :

- **Cabinet dentaire** – Dominique Delaire – 04 70 03 45 65
- **Cabinet de soins infirmiers** - 94 rue de la République – 04 70 07 50 13 – 06 74 96 72 21
- **Kinésithérapeute** – Christine Mallet – 04 70 07 27 01
- **Ostéopathe** – Vincent Pasquet – 04 70 07 25 97
- **Pharmacie de l'Aumance** – 04 70 07 50 42

Centre Medico-social

Maison des Solidarités Départementales, un service du département proche de chez vous. Un lieu ressource pour les familles. Les professionnels médico-sociaux du département de l'Allier vous proposent un accueil, une écoute, ou encore un accompagnement social pour vous aider dans la résolution des difficultés.

Missions: Assistance sociale, démarches administratives, autonomie, prévention et protection de l'enfance, protection maternelle.

4 place du Coq Chantant 04 70 34 39 20

Le conseil municipal de 1925

REUNION ORDINAIRE DE FEVRIER 1925

Le quinze février mil neuf cent vingt cinq, le conseil municipal de Cosne d'Allier s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Baudonnet, maire.

Présents : M.M. Baudonnet, Renoux, Déret, Dénat, Dénoix, Auclair, Giraud, Larvaron, Denizon P et Cognet.
Absents : M.M. Bardet, Denizon A, Chanudet, Gendre, Bonnamour et Fontvielle.

Secrétaire: M. Dénoix

PROPOSITION MAIRIE DE VICHY

Par neuf voix contre une le conseil rejette la proposition de M. le Maire de Vichy, tendant à obtenir de la commune un apport financier, en vue d'offrir à M. le Préfet Moisson et à l'occasion de son départ, un objet d'art en reconnaissance de son séjour dans l'Allier.

ELAGAGE ET ABATAGE D'ARBRES

Le conseil donne plein pouvoir à M. le Maire en ce qui concerne l'élagage et l'abatage des platanes de l'avenue de la Gare. Quant aux arbres qui sont en bordure de la route de Montluçon, le nécessaire ne sera fait qu'après la plantation des poteaux électriques.

PAIEMENT FORFAITAIRE

Le conseil autorise M. le Maire à mandater mensuellement à M. Jouanin, allumeur des réverbères, la somme de 200 francs et ce durant toute la période pendant laquelle il y aura lieu d'éclairer.

AUGMENTATION DE TRAITEMENT

Le conseil porte le traitement annuel de la balayeuse des classes de 450 à 600 francs et celui de l'horloger municipal de 225 à 300 francs.

TRANSFORMATION BECS DE GAZ

En vue de ne pas retarder la transformation des becs de gaz, M. le Maire propose de cesser l'éclairage des rues, lorsque la provision de pétrole sera épuisée. Le conseil estime qu'il y aurait lieu de demander préalablement au concessionnaire du réseau électrique, vers quelle époque il compte opérer la transformation des becs.

SUBVENTION AU COMITE DES FETES

M. le Maire expose au conseil que M. Régerat, Président du comité

permanent des fêtes, sollicite une subvention aussi élevée que possible, en vue d'organiser une grande fête, vers la date du 31 mai prochain. Le conseil, après discussion, considérant que la fête projetée ne peut-être que très favorable au développement du commerce local, décide de demander à M. le Préfet de bien vouloir autoriser M. le Maire à allouer au comité, la somme de 800 francs ; regrette que les disponibilités budgétaires ne lui permettent pas de pouvoir accorder une plus forte somme.

PROPOSITION DERET

Sur la proposition de M. Déret, conseiller municipal, le conseil émet le vœu que le train qui part à 15h13 de Cosne et qui arrive à Villefranche à 15h36 soit avancé de 20 à 30 minutes, pour permettre aux voyageurs se dirigeant sur Chavenon, Tronget, Noyant, Souvigny de pouvoir prendre le train omnibus qui part de Villefranche à 15h29. Il y aurait donc lieu d'avancer de 20 à 30 minutes l'arrivée du train qui part de Moulins à 10h15 et qui arrive à Cosne à 14h50.

Le conseil demande à M. le Préfet de bien vouloir soumettre le présent vœu à la compagnie, avec avis très favorable.

ECLAIRAGE DE LA GARE

Le conseil, vu l'éclairage défectueux de la gare de Cosne, émet le vœu que la société des chemins de fer économiques veuille bien se préoccuper dès maintenant de faire procéder à l'installation de l'éclairage électrique de la gare et de ses dépendances.

REMPLACEMENT DES CARTES GEOGRAPHIQUES

M. Déret demande la parole et expose que les cartes géographiques des écoles publiques sont très anciennes et en fort mauvais état ; que la lecture en est difficile et dans ces conditions, malgré tous les efforts des maîtres, l'enseignement ne peut qu'être très imparfait ; prie M. le Maire de vouloir bien faire voter une certaine somme pour achat de cartes géographiques. Cependant, en raison des lourds sacrifices faits cette année par la commune pour l'entretien et l'amélioration matérielle de ses écoles (remise à neuf de toutes les

classes, réfection des peintures des portes et fenêtres, vote d'une somme de 1,500 francs pour achat d'un cinéma scolaire) propose à l'assemblée de solliciter de M. le Ministre de l'instruction publique, ou une subvention pour permettre l'acquisition projetée, ou une concession gratuite des dites cartes.

Le conseil, ouï cet exposé, vote pour l'achat de cartes géographiques une somme de 200 francs ; en raison de l'insuffisance de cette somme, se joint à M. Déret, à l'unanimité, pour prier M. le Ministre de l'instruction publique, de vouloir bien accorder à la commune de Cosne, soit une subvention, soit la concession ci-dessus indiquée.

SUBVENTION A LA SOCIETE DE PATRONAGE ECOLE LAÏQUE

Le conseil, sur la proposition de M. Déret, vote une somme de 1.500 francs à la société de patronage laïque, pour lui permettre l'achat d'un cinéma scolaire.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 1925

NOTE MERCIER

M. le Maire est autorisé à mandater, sur solde de divers mémoires, la somme de 54 francs, due à M. Mercier, pour repas aux gendarmes les jours de foires.

ECLAIRAGE POSTE ET FACADE MAIRIE

Le conseil décide d'inscrire au B.A. de 1925, une somme de 600 francs pour installation de l'éclairage électrique du bureau de poste et 700 francs pour l'achat d'un câble souple et d'ampoules pour illuminer la façade de la Mairie, à l'occasion des fêtes.

REUNION DU 17 MAI 1925

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL. NOMINATION DU MAIRE ET DE L'ADJOINT

L'an mil neuf cent vingt cinq, le dix sept du mois de mai à neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Cosne d'Allier, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 3 et 10 mai, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été faite par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents: MM les conseillers municipaux

Denizon Pierre, Roux Louis, Fontvielle Louis, Thevenin Louis, Larvaron Gilbert, Valentini Alfred, Baudonnet Jean, Bardet Gustave, Déret Charles, Flouzat Jean, Denizon Antoine, Frétier Alexandre, Giraudat Jean, Montillier Charles, Giraud Simon, Gendre Nicolas

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Baudonnet, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbaux des élections et a déclaré installer tous les membres présents, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Baudonnet, le plus âgé des membres du conseil, a la présidence. M. Valentini Alfred est choisi pour secrétaire. Le président après avoir donné lecture des articles 76,77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un maire. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :M. Baudonnet neuf voix, M. Larvaron sept voix. M. Baudonnet Jean ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Il été procédé ensuite, dans la même forme et sous la présidence de M. Baudonnet, élu Maire, à l'élection de l'adjoint. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants: M.Valentini neuf voix, M. Larvaron six voix. M. Valentini ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

NOMINATION DE DEUX DELEGUES AU BUREAU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALLON-EN-SULLY

A l'unanimité, le conseil désigne M. Larvaron Gilbert comme délégué de la commune au bureau du syndicat intercommunal de Vallon-en-Sully et M. Dénoix Octave comme délégué suppléant.

NOMINATION DES DIFFERENTES COMMISSIONS

M. le Président propose de nommer parmi les membres du conseil, ceux qui feront partie des différentes commissions. Sont ainsi désignés:

Finances : MM. Fontvielle, Valentini, Flouzat, Déret

Travaux: MM. Larvaron, Déret, Giraud, Giraudat

Hygiène : MM. Bardet, Montillier, Roux, Denizon Antoine

Divers : MM. Frétier, Denizon Pierre, Gendre, Thevenin

NOMINATION DE DEUX DELEGUES A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU DE BIENFAISANCE

Le conseil désigne MM. Giraud et Thevenin comme délégués du conseil municipal à la commission administrative du bureau de bienfaisance.

REUNION ORDINAIRE DU 14 JUIN 1925

PASSERELLE CHIANDRE

Une petite passerelle pour piétons, située à la Chiandre, sur la propriété de Melle Perceau, fait l'objet d'une réclamation de la part de cette dernière qui prétend que la passerelle en question devrait être sur le chemin qui conduit à sa ferme et non sur son propre terrain. Il est décidé que les membres de la commission des travaux accompagnés de Mlle Perceau se rendront sur les lieux pour régler cette question.

LOCATION SALLE DES FETES

La location de la salle des fêtes est actuellement fixée à 25 francs par soirée; à cette somme s'ajouteront les frais d'éclairage, selon les indications du compteur. De nouveaux tarifs seront établis aussitôt après réalisation du projet d'installation en matériel, de la salle.

REUNION ORDINAIRE DU 2 AOÛT 1925

BOUCHES D'EGOUT

M. le Maire rappelle le projet de modification des bouches d'égout sous trottoir, en bordure du chemin de G.C. N° 11, dans la traverse de la localité; il expose que les appareils inodores nécessaires à ladite modification et dont l'acquisition a été autorisée par M. le Préfet, lui ont été expédiés depuis plusieurs mois; qu'en conséquence il y aurait lieu de faire procéder le plus tôt possible à leur mise en place.

PASSERELLE DES SOTIVETS

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil le décompte des travaux

exécutés pour la construction de la passerelle dite des Sotivets, Il rappelle l'engagement pris à ce sujet, avec M. Mandosse, propriétaire riverain et fait connaître que celui-ci a versé à la caisse communale, sa quote-part.

MAISON GARDIEN CIMETIERE (réparations)

M. le Maire expose au conseil qu'une réparation très urgente s'impose à la maison du gardien du cimetière. Les pièces composant la charpente ainsi que le plancher du grenier sont complètement hors d'usage et menacent même de s'écrouler. Il y aurait lieu en conséquence de procéder sans retard à leur remplacement. Il prie également le conseil de décider de l'emploi de la vieille charpente. Le conseil, vu la nécessité des travaux indiqués et leur extrême urgence, donne à l'unanimité des membres présents, un avis tout à fait favorable à leur exécution; invite en outre la commission des travaux à se transporter sur les lieux afin de faire un triage de la vieille charpente et faire remiser, en vue des besoins ultérieurs, les quelques pièces relativement bonnes; ce qui sera en trop mauvais état sera réservé au chauffage des indigents du bureau de bienfaisance.

DISTRIBUTEURS ESSENCE

Vu la circulaire interministérielle du 19 août 1924, décide qu'il sera perçu pour chaque appareil de distribution automatique d'essence installé en tout ou partie sur la voie publique, une redevance annuelle.

REGLEMENTATION DES FOIRES

M. le Maire donne lecture d'une lettre du syndicat des négociants et commissionnaires en foire du centre par laquelle cette association exprime le désir de voir réglementer les heures d'ouverture des transactions les jours de foire à Cosne. Le conseil, ouï la lecture de la dite lettre, émet le vœu qu'il soit appliqué à ce sujet un règlement unique pour toutes les communes du département et prie instamment M. le Préfet de bien vouloir mettre cette question à l'étude.

RUE DES COINTRES

M. le Maire rappelle une fois de plus la question d'acquisition de la remise Périgaud.

M. le Maire est chargé de faire évaluer

la remise par deux experts, en vue à une entente amiable. En cas de refus de la part de M. Périgaud, il est décidé que l'on aura recours à l'expropriation.

OBLIGATIONS COMMUNALES TIRAGE

MM. les membres de la commission des finances sont chargés d'assister au tirage des obligations de l'emprunt communal pour électricité. Cette opération aura lieu en séance publique et le jour sera ultérieurement fixé par M. le Maire.

SERVICE DENTAIRE

Il est donné lecture de la circulaire Préfectorale du 11 juillet dernier et relative au projet d'organisation d'un service dentaire. Le conseil donne un avis très favorable.

PROPOSITION LARVARON

M. Larvaron propose de faire procéder à l'égouttage des platanes de l'avenue de la gare ainsi qu'à l'abatage de la moitié de ceux formant la rangée extérieure de l'avenue. M. le Maire répond que cette question sera examinée ultérieurement.

TAXE MOBILIERE

Sur la proposition de M. le Maire le conseil décide de supprimer la taxe mobilière à tous les indigents.

PROPOSITION VALENTINI

M. Valentini propose le nettoyage du nouveau plan de foire en partie envahi par les grandes herbes ; différents endroits en semblable état sont également signalés à M. le Maire qui fera exécuter les travaux demandés partout où il jugera utile.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 1925

VIEUX CIMETIERE

Après discussion et vote à bulletins secrets, le projet de vente du vieux cimetière est rejeté par 9 voix contre 4. La commission des travaux est alors chargée de faire opérer le nettoyage de ce terrain, en vue de son utilisation.

LISTE ELECTORALE CONSULAIRE

MM. Thévenin et Fontvielle, conseillers municipaux sont chargés de la révision des listes électorales consulaires pour 1925.

LETTRÉ REGERAT

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Régerat, président du comité des fêtes dit « Bonne entente » et par laquelle il rappelle un incident survenu au sujet de la place à donner aux forains et demande si désormais,

le comité doit continuer à collaborer amicalement avec la commission des fêtes du conseil municipal. Sur l'avis de M. le Maire il est décidé que la municipalité se réserve le droit de désignation des emplacements, mais par contre, ne voit aucun inconvénient à ce que le comité privé et le comité municipal collaborent en vue de la bonne organisation des fêtes futures.

RETABLISSEMENT D'UN TRAIN

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Sous-Préfet de Montluçon relative à la demande du 2 août, formulée par M. Déret et tendant à rétablir le train spécial Moulins-Cosne qui autrefois était mis en marche les jours de foires à Cosne. La compagnie saisie de cette question ayant décidé de tenter un essai de mise en marche que si la commune s'engage à couvrir l'insuffisance entre la recette et la garantie prévue, il est alors convenu d'ajourner cette question jusqu'à publication de la décision du conseil général, auquel l'examen de ce vœu a été soumis.

LETTRÉ DE REMERCIEMENT

Il est donné lecture d'une lettre par laquelle le conseil d'administration de l'orphelinat national des chemins de fer, exprime au conseil, ses remerciements pour la subvention de 30 francs qui lui a été accordée en 1924.

VOTE D'UNE SUBVENTION

Une subvention de 100 francs sera accordée à la 17ème région économique, pour lui permettre de poursuivre son important projet d'aménagement hydro-électrique.

EXPERTISE REMISE PERIGAUD

M. le Maire fait connaître que, conformément à la délibération en date du 2 août, il a fait expertiser la remise Périgaud. Le travail a été confié à M. Gagne, pour la commune et à M. Cognet par M. Périgaud. M. le Président communique en même temps le résultat de l'expertise qui donne un écart de 3.000 francs. Il est décidé, en conséquence, de trancher le différend en offrant 7.000 francs à M. Périgaud et en cas de refus, M. le Maire est chargé de faire le nécessaire en vue d'une expropriation.

REGLEMENTATION DES FOIRES

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Sous-Préfet de Montluçon faisant connaître que pour différents

motifs, il n'est pas possible à M. le Préfet de pouvoir donner suite au vœu du conseil municipal en date du 2 août, et demandant qu'une réglementation unique des foires soit appliquée dans tout le département. En conséquence, le conseil après échange d'observations, décide de réglementer les heures d'ouverture des foires à Cosne d'Allier; ainsi qu'il suit: 1er / Pour les foires de novembre, décembre, janvier et février: 6h30

2ème / Pour les autres mois de l'année : 5h

REUNION ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 1925

MONUMENT AUX MORTS

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Martin, Président de la section des mutilés de Cosne, par laquelle il sollicite au nom de son association une subvention aussi élevée que possible ainsi qu'un emplacement de 36 m2 à l'extrémité supérieure du champ de foire, pour l'érection d'un monument aux morts de la guerre. M. le Maire invite l'assemblée à en délibérer.

Le conseil, après discussions et échanges d'observations, passe au vote à bulletins secrets et accorde l'emplacement demandé par dix voix contre cinq. La question subvention est ensuite réglée dans les mêmes conditions.

PROPOSITION REVOUY

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Revouy, adjudicataire des droits de places et par laquelle il propose une majoration de tarif des droits de places et de pesage et en cas d'acceptation par la municipalité, s'engage à faire installer à ses frais des barres d'attache au plan de foire, conformément au projet adopté par le conseil dans la séance du 27 juillet. En raison de cette augmentation des tarifs, M. Revouy verserait également à la commune et jusqu'à expiration de son bail, un supplément de fermage de 6.380 francs par an. Le conseil adopte les tarifs en question, sous réserve cependant que les lapins seront ramenés à 0,15, les œufs à 0,025 la douzaine et que les paniers qui n'en contiennent qu'une seule douzaine ne paieront aucun droit. De plus et tout en tenant compte de

la pose gratuite des barres d'attache, le conseil estime qu'en raison de l'élévation des prix d'entrée, la somme offerte par M. Revouy est insuffisante; il décide en conséquence de fixer la redevance annuelle à 25.000 Francs, jusqu'à l'expiration du bail actuel. Invite en conséquence M. le Maire à faire toutes démarches utiles auprès de l'intéressé.

OUVERTURE DES FOIRES

Il est décidé qu'un drapeau sera placé au centre du plan de foire pour annoncer les heures d'ouverture des foires. Le conseil donne également son approbation à l'arrêté de M. le Maire portant réglementation des foires, ledit arrêté sera publié dans les différents journaux régionaux.

CONCESSIONS PERPETUELLES

M. le Président expose au conseil qu'il ne reste plus au cimetière que quelques emplacements de concessions à perpétuité et qu'il y aurait lieu d'aviser aux mesures à prendre pour n'être pas pris au dépourvu sous ce rapport. Le conseil après en avoir délibéré et sur la proposition de M. le Maire, décide d'affecter aux concessions perpétuelles toute la partie de terrain situé en bordure de l'allée centrale et allée du fond 4ème carré, côté gauche.

EXTENSIONS ELECTRIQUES

M. le Maire communique une pétition des habitants de la route de Villefranche par laquelle ils demandent qu'il leur soit donné le courant électrique; le même désir est également exprimé par les habitants de la rue et du quartier des Grèzes. Le conseil vote alors le principe de ces extensions.

RUE DES COINTRES

M. le Maire rappelle le projet d'élargissement de la rue des Cointres, conformément au plan d'alignement dressé par M. l'agent voyer cantonal le 29 mars 1913 et approuvé par M. le Préfet le 24 septembre de la même année. Il fait connaître que les négociations menées avec M. Périgaud, propriétaire riverain, ont abouti, sous réserve d'acceptation par le conseil municipal, à l'accord ci-après : M. Périgaud céderait à la commune la partie de son immeuble frappé d'alignement, moyennant le prix net de 7.000 francs. Il prie

le conseil d'en délibérer et de l'autoriser à traiter avec M. Périgaud, sur les bases indiquées à cet effet, passer et signer tous actes notariés aux frais de la commune. Le conseil après en avoir délibéré, considérant que l'élargissement projeté est susceptible de faciliter la circulation et ne doit pas par conséquent être laissé en suspend. Considérant que le prix demandé par M. Périgaud n'a rien d'exagéré. Autorise M. le Maire à réaliser par acte notarié, aux frais de la commune et pour la somme de 7.000 francs, l'acquisition dont il s'agit. Sur sa demande M. le Maire sera assisté pour passer l'acte de vente de MM. Déret et Larvaron, membres de la commission des travaux.

EXHUMATIONS (tarif)

Sur la demande de M. le Maire la modification suivante est apportée à l'arrêté en date du 10 juillet 1916 et portant réglementation des vacations à allouer au garde-champêtre, pour exhumation, réinhumations et translations de corps ; savoir qu'à partir de ce jour, la somme de 4 francs fixée par ledit arrêté est portée à 10 francs. Le reste sans changement.

DEMANDE MANGERET

Le conseil est saisi d'une demande de M. Mangeret, propriétaire d'un immeuble avenue de la gare et par laquelle il sollicite l'autorisation de faire abattre le platane qui est face à son domicile, prétendant que cet arbre obstrue l'entrée de sa cour. Le conseil rejette ladite demande comme étant injustifiée.

VENTE DE SAPINS

M. le Maire fait connaître que la commission des travaux a évalué à 125 francs les sapins qu'il est question d'abattre dans les deux cimetières. Les entrepreneurs consultés les présenteraient pour 100 francs seulement. Il est donc décidé d'autoriser M. le Maire à traiter pour la dite somme de 100 francs. Vu le peu d'importance de cette vente et pour éviter des frais et des formalités administratives, une déduction correspondante sera faite à l'acquéreur, sur le montant des futurs travaux qu'il exécutera pour le compte de la commune.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 1925

ECLAIRAGE ABATTOIR

Il est décidé que si la dépense d'éclairage de l'abattoir dépasse le minimum de consommation, les frais supplémentaires seront répartis sur tous les usagers.

TARIFS DES DROIT DE PLACE (Augmentation)

M. le Président rappelle au conseil les lettres des 13 août et 10 juillet 1925 émanant de M. Revouy, adjudicataire des droits de place et de pesage par lesquelles il propose la révision des tarifs des différentes taxes et en cas d'acceptation par la municipalité, s'engage à faire installer à ses frais des barres d'attache sur le plan de foire, conformément à un projet dont il lui a été donné connaissance et qui est communiqué en même temps au conseil, pour approbation. M. le Président demande en conséquence à l'assemblée de bien vouloir en délibérer. Le conseil, ouï la lecture des lettres de M. Revouy et les explications fournies par le Président; vu le plan d'aménagement du plan de foire ; considérant que les tarifs actuellement en vigueur sont inférieurs à la plupart de ceux appliqués dans les villes environnantes ; considérant qu'il importe d'accroître les ressources budgétaires dans la mesure du possible . que d'autre part, la proposition Revouy est avantageuse pour la commune, à l'unanimité donne son approbation au projet d'aménagement du plan de foire, tel qu'il a été présenté par M. le Président. Décide par 11 voix contre une, que les tarifs des droits de place et de pesage établis les 12 juillet 1911 et 31 octobre 1913 et 16 juin 1918, approuvés par M. le Préfet seront modifiés.

Paroles de l'Opposition

Chères Cosnoises, Chers Cosnois,

Mesdames, Messieurs,

Quelle morosité tant au niveau international et national!

Les guerres ne cessent pas, tant de morts pour à la fin ne rien avoir, juste faire plaisir aux milliardaires et aux marchands d'armes.

Pour 2026, espérons qu'il y ait qu'une seule gagnante....la paix, partout dans le monde, stopper ces souffrances inutiles.

En France, c'est l'hécatombe depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale en 2024. L'instabilité gouvernementale n'incite pas à l'optimisme, et au vu des coupes budgétaires à venir, les collectivités territoriales, les citoyens vont en faire les frais (baisse de dotations, franchises médicales, etc.).

Notre mandat d'élus local se termine, nous avons travaillé en notre âme et conscience pour le bien de la population et du service public.

Nous espérons que les futurs élus sauront dynamiser la commune.

Pour cette nouvelle année, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Gilles BIDAUD

Séverine FENOUILLET

Jean Marc JUAN

Elus de la liste «A gauche pour Cosne et son Avenir»

Bulletin municipal de Cosne d'Allier - Janvier 2026 - Rédaction : Mairie de Cosne d'Allier et ses associations.

Directeur de publication : Marie Carré

Comité de rédaction : Commission Communication

Conception, Impression : Com' C Simple

Crédits photos : Mairie Cosne d'Allier, Com' C Simple



 **CHRISTOPHE
DEFOURNEAU**
63 rue de la République - 03430 Cosne d'Allier
email: christophe.defourneau@gmail.com
Tél : 04 70 02 04 41 - 06 87 93 20 29

Informatique Professionnels & Particuliers
Ventes - Réparations - Installations - Conseils
(Technicien Supérieur de Support en Informatique niv.III - CCNA)

Magasin Ouvert le
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h00-12h00
Sur RDV
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 14h00-18h00


*au Jardin
de Nico*

Jardinerie
Fleurs
Pêche
Chasse
Vêtements et chaussures
Alimentation animale
Gaz
Marbrerie
Vins au détail

Tél: 04 70 07 50 30

20 rue Pasteur, 03430 Cosne d'Allier

 **AUTOSUR**
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
10 rue Henri Laville
03430 COSNE D'ALLIER
Tél : 04 70 07 48 70
N° AGREMENT : S003S027
SIRET : 407 789 742 00019 - APE : 7120A

Franck MONCE

TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

06 88 79 05 04



Le Petit Bedun - 03430 COSNE D'ALLIER
monce.franckedt03@orange.fr

 **HAIR
évasion**

Coiffeur Styliste - Visagiste

04 70 51 69 75

13 rue de la République
03430 Cosne d'Allier

Alain Radier
Peinture - Revêtement sols et murs
Ravalement de façades
Plaquiste - Isolation intérieure

Les Chanoines,
03430 Tortezeais

04 70 07 24 66

BAR - RESTAURANT
L'ESCALE
CUISINE
TRADITIONNELLE
PLATS A EMPORTER
COUSCOUS - TAJINES 04 70 07 25 82
2 Place de la Liberté 03430 COSNE D'ALLIER

L'Aumance Pépinières de
Production et vente
Végétaux d'ornements
Arbres et arbustes
Stéphane Male
stephanemale@club-internet.fr
Rue du Colombier
03430 Cosne d'Allier
06 70 02 13 55

BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

Les Varennes
03430 Cosne D Allier

NOS SERVICES

 CONSEILS ET AIDE D'EXPERT
 COMPTES CLIENT
 SUR MESURE
 DEVIS CLAIR & PRÉCIS
 COMMANDE A L'AVANCE
 LA LIVRAISON
 CARTES DE VISE
 SITE INTERNET

Tél : 04 70 07 51 99 Fax : 04 70 07 20 62

 **STAMM**
assurances

Tél : 04 70 07 56 99 - Email : cosne@stamm.fr
32 Rue de la République 03430 Cosne-d'Allier

Philippe LAGARDE



TAXI

Transports 7j/7

Transports de malades assis
et de particuliers

04 70 07 50 71



LAGARDE
Pompes Funèbres

"L'Esprit de Service"

Pompes funèbres

Organisation d'obsèques

04 70 07 58 57

27 rue de la République
03430 Cosne d'Allier
www.sarl-lagarde.com

Coopérative Agricole

C.A.C.B.

Centre Bocage

TOUT POUR L'AGRICULTURE ET LE JARDIN



du 1er mars au 31 octobre

Lundi - Vendredi

08:00 - 12:00
14:00 - 18:00

Samedi

08:00 - 12:00
14:00 - 17:00

HORAIRES



du 1er novembre au 28 février

Lundi - Samedi

08:30 - 12:00
14:00 - 17:30

Le Salon est ouvert :
le lundi : 14h-18h

journée Continue
du mardi au samedi

**Coif
Boutique**

04-70-07-51-64

NOUVEAU : PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.COIF-BOUTIQUE.FR COIFBOUTIQUE

Anthony



Roussille

Plaquiste - Peintre - Revêtement de Sol
03430 Cosne d'Allier
06.61.88.37.44

Garage du CHAMP DE FOIRE

MOTRIO

simplifions l'entretien auto

Pascal ARNAUD

Réparations
Carrosserie
Peinture
Toutes marques



Vente Véhicules
Neufs & Occasions

04 70 07 21 61
garage.du.champ.de.foire@orange.fr COSNE D'ALLIER